

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 16, 2024

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, 2021 by Canada and First Nations, Inuit and Metis peoples.

Senator David Arnot (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Senator David Arnot from Saskatchewan. I'm the Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples.

I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and provinces.

Senator McNair: Good morning. I'm John McNair from the province of New Brunswick. Nice to meet you.

Senator Hartling: I'm Nancy Hartling from Mi'kma'ki and New Brunswick also. Nice to see you.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

Senator White: [*Indigenous language spoken*]. My name is Judy. I'm from the province of Newfoundland and Labrador.

Senator Coyle: I'm Mary Coyle from Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

The Deputy Chair: Thank you, senators.

Today, we will continue our new study to examine the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, 2021, by Canada, First Nations, Inuit and Métis peoples. The committee is hearing from witnesses to further refine its study topic.

I'd now like to introduce our witnesses today. From the Inuit Tapiriit Kanatami, Natan Obed, President, and Will David, Director of Legal Affairs.

From the Assembly of First Nations, we have Terry Teegee, Regional Chief, British Columbia, and Lara Koerner-Yeo, Associate, JFK Law LLP.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 16 avril 2024

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2021 par le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Le sénateur David Arnot (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Je tiens d'abord à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés aujourd'hui font partie du territoire traditionnel ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe, et qu'elles abritent maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur David Arnot, de la Saskatchewan. Je suis vice-président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

J'inviterais maintenant les membres du comité à se présenter en indiquant leur nom et leur province ou territoire.

Le sénateur McNair : Bonjour. John McNair, du Nouveau-Brunswick. Ravi de vous rencontrer.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, de Mi'kma'ki, également du Nouveau-Brunswick. Ravie de vous voir.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, Alberta, parc national Banff, territoire du Traité n° 7.

La sénatrice White : [*Mots prononcés dans une langue autochtone*]. Je m'appelle Judy. Je viens de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, dans le Mi'kma'ki.

Le vice-président : Merci, honorables sénateurs et sénatrices.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre nouvelle étude sur la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2021 par le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le comité entendra des témoins afin d'affiner le sujet de son étude.

J'aimerais maintenant présenter nos témoins d'aujourd'hui. De l'Inuit Tapiriit Kanatami, nous accueillons Natan Obed, président, et Will David, directeur des affaires juridiques.

Et de l'Assemblée des Premières Nations, nous recevons Terry Teegee, chef régional, Colombie-Britannique, et Lara Koerner-Yeo, associée, JFK Law LLP.

Thank you, witnesses, for joining us today. I would ask the witnesses to make remarks for approximately five minutes to be followed by a question-and-answer session with the senators.

I will now invite President Obed to make his opening statements. Thank you.

Natan Obed, President, Inuit Tapiriit Kanatami: Thank you, Mr. Chair, and [*Indigenous language spoken*]. Good morning, everyone. It's always great to be here in the Senate with you all, especially when we're talking about such an important issue as United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, implementation in this country.

Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK, welcomed passage of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, 2021, or UNDA, as a positive example of federal legislation co-developed with Inuit and other Indigenous peoples. Beginning with the publication of our position paper entitled *Implementing the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples in Canada* in 2017, we called on the federal government to implement the rights affirmed by the UN declaration through federal legislation.

The United Nations declaration outlines the fundamental human rights of Inuit as opposed to the public policy of the government. Far too often, Inuit have experienced successive federal governments treating Inuit human rights and treaty rights as discretionary policy objectives rather than binding legal obligations. This is why ITK advanced provisions during the development of the act that would have significantly altered its scope by establishing an Indigenous human rights commission and tribunal. While we were unsuccessful in this effort, the national action plan and the act itself commit to some form of follow-up work relating to treating Indigenous rights as legal rights.

As Inuit feared, we have experienced some serious challenges in the implementation of the act. Most of these challenges are tied to internal processes of government as well as the discretionary nature of the policy development process itself. For example, the process for developing the action plan that followed the passing of the act was a struggle, because each of the federal departments was left to determine which action plan measure proposals it was willing to respond to and, in many cases, defined the language of the final measures themselves.

Nearly three years after the act received Royal Assent, we are alarmed by the fundamental challenges that continue to hamper implementation of the act and its associated action plan. For example, we are particularly concerned that the term "consultation and cooperation" has never been defined. It seems

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui. Je les invite à faire une déclaration d'environ cinq minutes, et nous passerons ensuite à une période de questions et réponses avec les sénateurs.

Je cède maintenant la parole à M. Obed pour ses remarques liminaires. Merci.

Natan Obed, président, Inuit Tapiriit Kanatami : Merci, monsieur le président, et [*mots prononcés dans une langue autochtone*]. Bonjour à tous. C'est toujours agréable d'être ici, au Sénat, avec vous tous, surtout pour parler d'une question aussi importante que celle de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, au Canada.

L'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, a salué l'adoption de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2021, ou LDNU, comme un exemple positif de loi fédérale élaborée conjointement avec les Inuits et d'autres peuples autochtones. Dès la publication en 2017 de notre énoncé de position intitulé *Mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones au Canada*, nous avons demandé au gouvernement fédéral de mettre en œuvre les droits inscrits dans la DNUDPA au moyen d'une loi fédérale.

La DNUDPA énonce les droits fondamentaux des Inuits, contrairement à la politique du gouvernement. Trop souvent, les gouvernements fédéraux successifs ont considéré les droits de la personne et les droits issus de traités des Inuits comme des objectifs politiques discrétionnaires plutôt que comme des obligations juridiques contraignantes. C'est pourquoi l'ITK a présenté, durant l'élaboration de la loi, des dispositions qui auraient considérablement modifié sa portée en établissant une commission et un tribunal des droits de la personne des Autochtones. Ces efforts se sont révélés infructueux, mais le plan d'action national et la loi proprement dite énoncent des engagements quant à certaines activités de suivi visant à faire en sorte que les droits des Autochtones soient traités comme des droits légaux.

Comme le craignaient les Inuits, la mise en œuvre de la loi a donné lieu à de graves difficultés. La plupart de ces difficultés sont liées aux processus internes du gouvernement ainsi qu'à la nature discrétionnaire du processus d'élaboration des politiques lui-même. Par exemple, le processus d'élaboration du plan d'action qui a suivi l'adoption de la loi a été difficile, car chaque ministère fédéral était libre de déterminer à quelles mesures du plan d'action il était disposé à donner suite et, dans bien des cas, de définir la formulation des mesures finales elles-mêmes.

Près de trois ans après que la loi a reçu la sanction royale, nous sommes alarmés par les problèmes fondamentaux qui continuent d'entraver la mise en œuvre de la loi et du plan d'action connexe. Par exemple, nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que l'expression « en consultation et

that Inuit and the federal government have different understandings of what statutory obligation to consult and cooperate actually means.

This results in some federal departments unilaterally applying the term to initiatives that, from our perspective, are no different than any other form of federal engagement. One valuable benefit of a tribunal would be to provide clarity on the meaning of the term “consult and cooperate” for all parties.

Inuit are particularly concerned with how section 5 of the act is being interpreted by federal departments. Section 5 obligates the federal government to take all measures necessary, in consultation and cooperation with Indigenous peoples, to ensure that the laws of Canada are consistent with the UN declaration.

ITK sought to include action plan measures that align with and serve to implement each of the specific rights affirmed by the UN declaration and which could serve to help implement section 5 of the act in partnership with Inuit. These measures would require substantial changes to the status quo that we believe Parliament contemplated when passing the act. However, the only work that ITK is aware of on section 5 is an internal guidance document instructing federal officials to review new pieces of legislation without actual engagement of Inuit. ITK takes the view that this reflects a diminished interpretation of the consultation and collaboration obligation endorsed by Parliament.

The implementation of the national action plan is currently proceeding in an ad hoc, disorganized manner that largely depends on the personal disposition of individual federal ministers and senior officials. For example, some departments are actively advancing some action plan commitments, but they are few. Most departments insist that they require additional authorities from central agencies to proceed with implementation. The existence of the legislation and the national action plan aren't enough to implement the rights of Inuit.

For example, the Department of Canadian Heritage has been reluctant to commit to developing repatriation legislation, even though this is one of the most profound and obvious legislative gaps in domestic law when it comes to alignment with the UN declaration. In a similar vein, the Department of Justice has cited the lack of authorities as a barrier to developing a mechanism for assessing alignment with the declaration consistent with section 5.

Despite these challenges, ITK remains optimistic that the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, if effectively utilized, can serve as an effective mechanism for

en collaboration » n'a jamais été définie. Il semble que les Inuits et le gouvernement fédéral aient des interprétations différentes de ce que signifie l'obligation légale de consulter et de coopérer.

Par conséquent, certains ministères fédéraux appliquent unilatéralement ces termes à des initiatives qui, de notre point de vue, ne sont pas différentes de toute autre forme d'engagement fédéral. Un tribunal offrirait le précieux avantage de clarifier le sens de l'expression « en consultation et en collaboration » pour toutes les parties.

Les Inuits sont particulièrement préoccupés par la façon dont l'article 5 de la loi est interprété par les ministères fédéraux. L'article 5 oblige le gouvernement fédéral à prendre, en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones, toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les lois fédérales soient compatibles avec la DNUDPA.

L'ITK a cherché à faire inclure dans le plan d'action des mesures qui correspondent à chaque droit prévu par la déclaration des Nations unies, qui contribuent à leur mise en œuvre et qui pourraient contribuer à la mise en œuvre de l'article 5 de la loi en partenariat avec les Inuits. Ces mesures exigeraient des changements importants au statu quo que le Parlement envisageait, à notre avis, lorsqu'il a adopté la loi. Cependant, à la connaissance de l'ITK, le seul travail effectué relativement à l'article 5 est l'élaboration d'un document d'orientation interne ordonnant aux fonctionnaires fédéraux de procéder à l'examen de nouvelles mesures législatives sans la participation réelle des Inuits. Selon l'ITK, cela témoigne d'une interprétation édulcorée de l'obligation de consultation et de collaboration approuvée par le Parlement.

La mise en œuvre du plan d'action national se déroule actuellement de façon improvisée et désorganisée, et elle est largement tributaire de décisions personnelles de ministres et de hauts fonctionnaires fédéraux. Par exemple, quelques ministères font activement la promotion de certains engagements formulés dans le plan d'action, mais ils sont peu nombreux. La plupart des ministères insistent sur le fait qu'ils doivent obtenir des autorisations supplémentaires de la part d'organismes centraux afin de procéder à la mise en œuvre. L'existence de la loi et du plan d'action national n'est pas suffisante pour mettre en œuvre les droits des Inuits.

Par exemple, le ministère du Patrimoine canadien hésite à s'engager à élaborer une loi sur le rapatriement, même s'il s'agit de l'une des lacunes législatives les plus importantes et les plus évidentes pour ce qui est de l'harmonisation avec la DNUDPA. Dans le même ordre d'idées, le ministère de la Justice a mentionné que l'absence de pouvoirs constituait un obstacle à l'élaboration d'un mécanisme permettant d'évaluer l'harmonisation avec la déclaration conformément à l'article 5.

Malgré ces défis, l'ITK garde bon espoir que, utilisée efficacement, la LDNU peut servir de mécanisme efficace pour la mise en œuvre de nos droits de la personne et l'amélioration

implementing our human rights and improving prosperity for our people. For example, we sought to include action plan measures addressing legislative gaps in relation to Indigenous immigration and repatriation, among others, and that we believe would help implement Article 36 and Article 12 of the UN declaration in domestic law.

ITK appreciates that the inclusion of an Inuit-specific section within the national action plan and the existence of measures that respond to Inuit-specific implementation of the declaration are positive steps. The declaration act also has the potential to serve as an international model for other states seeking to implement Indigenous human rights in domestic law. However, the challenges that characterize implementation must be resolved first.

We remain committed to working with other Indigenous peoples and federal partners to determine solutions that address the challenges I have identified today.

Nakummek.

The Deputy Chair: Thank you, President Obed.

I will ask Chief Terry Teegee, the Regional Chief from British Columbia representing the Assembly of First Nations, or AFN, to make opening comments on behalf of the AFN.

Terry Teegee, Regional Chief, British Columbia, Assembly of First Nations: Thank you, Mr. Chair. [*Indigenous language spoken*].

First, I want to acknowledge I'm calling from the territory of the Lenape people here in New York. I'm currently attending the Twenty-Third Session of the United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues.

My name is Terry Teegee. I'm the Regional Chief of the British Columbia Assembly of First Nations, portfolio holder for the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, and Chair of the Chiefs Committee on the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, 2021.

Thank you for the invitation to appear before you today on behalf of the Assembly of First Nations.

The AFN is a national organization that advocates for First Nations' inherent treaty and Aboriginal rights, title and jurisdiction. The AFN continues to advocate for the full implementation of the UN declaration in Canada through First Nations-led approaches.

Canada's action plan to implement the UN declaration act is just that: Canada's action plan, and we recognize that it has a flawed but promising first step. If implementation is done in

de la prospérité de notre peuple. Par exemple, nous avons cherché à faire inclure dans le plan d'action des mesures visant à combler les lacunes législatives en matière de rapatriement et d'immigration des Autochtones, entre autres, et nous croyons que cela contribuerait à l'intégration des articles 36 et 12 de la DNUDPA dans le droit interne.

L'ITK reconnaît que l'inclusion d'une section propre aux Inuits dans le plan d'action national et l'existence de mesures donnant suite à la mise en œuvre de la déclaration propre aux Inuits sont des mesures positives. À l'échelle internationale, la LDNU pourrait également servir de modèle à d'autres États cherchant à intégrer les droits de la personne des Autochtones dans leur droit interne. Cependant, les problèmes qui caractérisent la mise en œuvre doivent d'abord être réglés.

Nous demeurons déterminés à travailler en collaboration avec d'autres peuples autochtones et des partenaires fédéraux en vue de trouver des solutions aux défis que j'ai mentionnés aujourd'hui.

Nakummek.

Le vice-président : Merci, monsieur Obed.

J'invite Terry Teegee, le chef régional de la Colombie-Britannique représentant l'Assemblée des Premières Nations, ou l'APN, de faire une déclaration préliminaire au nom de cette organisation.

Terry Teegee, chef régional, Colombie-Britannique, Assemblée des Premières Nations : Merci, monsieur le président. [*Mots prononcés dans une langue autochtone*].

Tout d'abord, je tiens à souligner que je vous parle depuis le territoire du peuple des Lenapes, ici à New York. Je participe actuellement à la 23^e session de l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones.

Je m'appelle Terry Teegee. Je suis le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, le titulaire du portefeuille de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et le président du comité des chefs sur la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2021.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui au nom de l'Assemblée des Premières Nations.

L'APN est une organisation nationale qui défend les droits inhérents et issus de traités des Premières Nations ainsi que les droits, les titres et les compétences autochtones. Elle continue de préconiser la mise en œuvre intégrale de la DNUDPA au Canada au moyen d'approches dirigées par les Premières Nations.

Le plan d'action du Canada pour la mise en œuvre de la LDNU n'est rien d'autre que cela : le plan d'action du Canada. De plus, nous reconnaissons qu'il s'agit d'une première étape

partnership with First Nations, it presents a real opportunity to address the historical and ongoing impacts of colonization on First Nations peoples. However, successful implementation requires a complete review and revision of federal practices as they relate to co-development and co-implementation. A framework to support this shift has not yet been observed.

As an example of this, throughout the process of developing the action plan, First Nations raised many concerns about the lack of opportunities to be involved in this work. First Nations were not provided the necessary capacity funding to fully participate in the development of the national action plan, nor was a decision-making body established to permit First Nations oversight over its development. These omissions continue to impact the national action plan's implementation.

As a result, First Nations-in-Assembly brought forward a number of resolutions, including Resolution 20/2023, which calls on Canada to jointly develop amendments with First Nations for the action plan to address gaps in Canada's plan. All of this underscores the need to ensure that the action plan is subjected to regular review and revision alongside First Nations to ensure that First Nations priorities and interests drive ongoing development and implementation of the action plan.

The implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples is a critical priority to improve the well-being of First Nations and respect our fundamental rights for the successful implementation of the UNDA. The process must be led by First Nations, ensuring their voices are heard and driving the implementation process. The fulsome participation of First Nations in the co-development and review of legislation and the co-implementation of the UNDA Action Plan is a critical aspect of the international human rights standards of free, prior and informed consent.

Certainly, the lack of government mandates is affecting everything.

The British Columbia Assembly of First Nations, or BCAFN, is a member of the First Nations Leadership Council, or FNLC. As part of the FNLC, we have entered into a bilateral memorandum of understanding, or MOU, with the Minister of Justice to begin developing a work plan to support the co-implementation of the action plan. As we have begun working to implement the UN declaration at this table and others, we are already noticing a gap with the lack of specific mandates from the Government of Canada, a lack of a whole-of-government commitment and framework mandating First Nations

imparfaite, mais prometteuse. Si la mise en œuvre se fait en partenariat avec les Premières Nations, elle constituera une réelle occasion de s'attaquer aux effets historiques et persistants de la colonisation sur les peuples des Premières Nations. Toutefois, pour assurer la réussite de la mise en œuvre, il faudra examiner et réviser complètement les pratiques fédérales en matière d'élaboration conjointe et de mise en œuvre conjointe. À notre connaissance, aucun cadre à l'appui d'une telle évolution n'a encore été élaboré.

Par exemple, tout au long du processus d'élaboration du plan d'action, les Premières Nations ont soulevé de nombreuses préoccupations quant à l'absence de possibilités de participer à ce travail. Les Premières Nations n'ont pas reçu le financement nécessaire pour participer pleinement à l'élaboration du plan d'action national, et aucun organisme décisionnel n'a été créé afin de permettre aux Premières Nations de surveiller son élaboration. Ces omissions continuent d'avoir une incidence sur la mise en œuvre du plan d'action national.

Par conséquent, l'Assemblée des Premières Nations ont présenté un certain nombre de résolutions, y compris la résolution 20/2023, qui exhorte le Canada à apporter des modifications à son plan d'action conjointement avec les Premières Nations afin de combler ses lacunes. Tout cela fait ressortir la nécessité de veiller à ce que le plan d'action soit régulièrement examiné et révisé, de concert avec les Premières Nations, pour faire en sorte que les priorités et les intérêts des Premières Nations orientent l'élaboration et la mise en œuvre continues du plan d'action.

La mise en œuvre de la DNUDPA est une priorité essentielle pour améliorer le bien-être des Premières Nations et respecter nos droits fondamentaux, ainsi qu'assurer la réussite de la mise en œuvre de la LDNU. Les Premières Nations doivent diriger le processus, de sorte que leurs voix soient entendues et qu'elles orientent la mise en œuvre. La pleine participation des Premières Nations à l'élaboration conjointe et à l'examen du texte législatif, ainsi qu'à la mise en œuvre conjointe du plan d'action de la LDNU, est un élément essentiel des normes internationales en matière de droits de la personne relatives au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

À coup sûr, l'absence de mandats gouvernementaux a une incidence sur tout.

L'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, ou APNCB, est membre du Conseil des leaders des Premières Nations, qui a conclu avec le ministre de la Justice un protocole d'entente bilatéral en vue d'entreprendre l'élaboration d'un plan de travail à l'appui de la mise en œuvre conjointe du plan d'action. Nous avons commencé à travailler à la mise en œuvre de la DNUDPA à cette table et ailleurs, et nous constatons déjà des lacunes, soit l'absence de mandats précis du gouvernement du Canada, l'absence d'un engagement et d'un cadre pangouvernementaux quant à la participation obligatoire

co-implementation of the action plan measures and a lack of commitment to any coordinating efforts to ensure First Nations' priorities are driving the implementation of the action plan measures.

We know that the national action plan does not outline all the priorities needed to ensure the federal government is fully compliant with the declaration. In some areas where the Government of Canada already has mandates to move forward, concrete information about implementation is difficult to obtain from departments. It is also unclear how departments plan to include First Nations in co-leading necessary work for how ministries have adapted their engagement principles to better reflect the human rights standards and principles of the UN declaration, including how First Nations' human rights of free, prior and informed consent will be recognized across ministerial implementation efforts.

In other areas, where the government does not yet have a mandate, discussions seem entirely stalled, and it is not feasible for First Nations communities or organizations to be required to strike multiple and independent tables with each ministry to ensure their voices are driving the implementation process. This severely limits the transformative change that First Nations are looking for through the implementation of the UN declaration.

The implementation of the UN declaration is a moral and legal obligation of Canada. Any process of implementation must itself be consistent with the standards of the UN declaration, which requires front-end capacity investment. Numerous articles of the UN declaration express the positive obligations of Canada to support this process, as do the terms of UNDA and Canada's Constitution.

With respect to whole-of-government approaches, as we have stressed in previous meetings with the federal government, a potential solution to the current ad hoc and disjointed implementation effort — which has a concerning impact of overwhelming First Nations' technical capacity, resulting in insufficient engagement and an infringement of our rights to free, prior and informed consent — is the necessary co-development of a comprehensive whole-of-government approach to UNDA implementation.

Such a framework is essential to the successful implementation of UNDA. Such a framework must guide all federal ministries' efforts to bring their policies, bylaws and practices in alignment with the United Nations declaration. This

des Premières Nations à la mise en œuvre des mesures du plan d'action, ainsi que le peu d'empressement à déployer des efforts de coordination pour s'assurer que les priorités des Premières Nations orientent la mise en œuvre des mesures du plan d'action.

Nous savons que le plan d'action national n'énonce pas toutes les priorités nécessaires pour faire en sorte que le gouvernement fédéral respecte pleinement la déclaration. Dans certains domaines où le gouvernement du Canada a déjà le mandat d'aller de l'avant, il est difficile d'obtenir des ministères des renseignements concrets sur la mise en œuvre. On ne sait pas trop non plus comment les ministères prévoient de faire participer les Premières Nations à la codirection des travaux requis sur la façon dont ils ont adapté leurs principes de mobilisation afin de mieux refléter les normes et les principes en matière de droits de la personne figurant dans la déclaration des Nations unies, y compris la façon dont les droits de la personne des Premières Nations en matière de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause seront reconnus dans le cadre de l'ensemble des efforts ministériels de mise en œuvre.

Dans d'autres domaines, où le gouvernement n'a pas encore de mandat, les discussions semblent toutes être au point mort, et il n'est pas possible d'obliger les collectivités ou les organisations des Premières Nations à tenir des tables multiples et indépendantes avec chaque ministère pour s'assurer que leurs voix orientent le processus de mise en œuvre. Cette situation limite considérablement le changement transformateur que les Premières Nations recherchent par la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies.

La mise en œuvre de cette déclaration est une obligation morale et juridique du Canada. Tout processus de mise en œuvre doit, en soi, être conforme aux normes de la déclaration des Nations unies, ce qui exige un investissement initial dans les capacités. De nombreux articles de la déclaration énoncent les obligations positives du Canada relativement à l'appui de ce processus, tout comme le libellé de la LDNUDPA et de la Constitution du Canada.

En ce qui concerne les approches pangouvernementales, comme nous l'avons souligné lors de réunions précédentes avec le gouvernement fédéral, l'élaboration conjointe nécessaire d'une approche pangouvernementale globale pour la mise en œuvre de la LDNUDPA est une solution possible à l'actuel effort de mise en œuvre improvisé et incohérent qui a un effet préoccupant sur l'immense capacité technique des Premières Nations, et il en résulte un engagement insuffisant et une violation de nos droits à un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Un tel cadre est essentiel à la réussite de la mise en œuvre de la LDNUDPA. Il doit guider les efforts déployés par tous les ministères fédéraux pour harmoniser leurs politiques, leurs règlements et leurs pratiques avec la déclaration des Nations

framework could take advantage of lessons learned from B.C.'s implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act here in B.C., which is being supported by an independent Declaration Act Secretariat responsible for not only coordinating the government's implementation efforts across provincial ministries but also educating provincial bureaucrats on the standards of the UN declaration and liaising with First Nations communities and organizations.

Each federal department needs to be coordinated by an independent body co-governed or advised by Indigenous peoples to work together and coordinate their efforts to ensure the work is moving forward and that we are not creating redundancies or unduly burdening First Nations.

There are 181 action plan measures, or APMs, and almost all departments lead or jointly lead at least one measure that is a priority within the action plan. We must ensure that all departments are working with First Nations to implement UNDA and are taking a whole-of-government and coordinated approach to these efforts.

Certainly, funding and resourcing are a critical part of the implementation. For this work to be done in a way that truly supports First Nations in both the short and long term, adequate funding and resources must be provided directly to First Nations. Without this funding, achieving the human rights standards of free, prior and informed consent is impossible. Repeatedly, we've seen inconsistent funding, which results in significant barriers to a meaningful involvement of First Nations in critical initiatives. Working proactively to implement the declaration can provide cost savings. Average annual federal litigation costs against First Nations between 2015 and 2018 were \$23.97 million, with this number growing in recent years.

A significant reduction to these annual costs and redirection of those resources could instead go towards negotiation, co-development and implementation of the UN declaration. This will result in improvements in First Nations' social determinants of health and well-being, as well as increased investment certainty for economic development.

It is essential that the Government of Canada commit to funding implementation efforts and acts as a true partner in the process of achieving reconciliation. The UN declaration is the framework for reconciliation. We must think carefully about how we can use this declaration to make meaningful change for First Nations across Canada. It is our responsibility to ensure an equitable future for everyone. Thank you, *mahsi'cho*.

unies. Ce cadre pourrait tirer parti des leçons tirées de la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, en Colombie-Britannique, qui est appuyée par un secrétariat indépendant, le Declaration Act Secretariat, chargé non seulement de coordonner les efforts de mise en œuvre du gouvernement dans l'ensemble des ministères provinciaux, mais aussi de sensibiliser les bureaucrates provinciaux aux normes de la déclaration des Nations unies et d'assurer la liaison avec les communautés et les organisations des Premières Nations.

Chaque ministère fédéral doit être coordonné par un organisme indépendant cogéré ou conseillé par des Autochtones afin qu'ils travaillent ensemble et coordonnent leurs efforts pour s'assurer que les travaux progressent et que l'on ne crée pas de redondance ou de fardeau indu pour les Premières Nations.

Le plan d'action prévoit 181 mesures, et presque tous les ministères dirigent indépendamment ou conjointement au moins une des mesures prioritaires. Nous devons nous assurer qu'ils collaborent tous avec les Premières Nations pour mettre en œuvre la LDNUDPA et qu'ils adoptent une approche pangouvernementale et coordonnée à l'égard de ces efforts.

Certes, le financement et les ressources sont un volet crucial de la mise en œuvre. Pour que ce travail se fasse d'une manière qui appuie vraiment les Premières Nations à court et à long terme, il faut leur fournir directement un financement et des ressources adéquats. Sans ce financement, il est impossible d'atteindre les normes des droits de la personne en matière de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. À maintes reprises, nous avons constaté un financement inconstant, ce qui crée des obstacles importants à la participation significative des Premières Nations à des initiatives essentielles. Le fait de travailler de façon proactive à la mise en œuvre de la déclaration peut nous permettre de réaliser des économies. De 2015 à 2018, les coûts annuels moyens des litiges fédéraux contre les Premières Nations se sont élevés à 23,97 millions de dollars, et ce chiffre a augmenté au cours des dernières années.

Une réduction importante de ces coûts annuels et une réorientation de ces ressources pourraient plutôt servir à la négociation, à l'élaboration conjointe et à la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies. Cette solution entraînera une amélioration des déterminants sociaux de la santé et du bien-être des Premières Nations, ainsi qu'une plus grande certitude à l'égard des investissements aux fins du développement économique.

Il est essentiel que le gouvernement du Canada s'engage à financer les efforts de mise en œuvre et agisse comme un véritable partenaire dans le processus de réconciliation. La déclaration des Nations unies est le cadre de la réconciliation. Nous devons réfléchir attentivement à la façon dont nous pouvons nous en servir afin d'apporter des changements significatifs pour les Premières Nations de l'ensemble du

The Deputy Chair: Thank you, Chief Teegee. We will now move to questions from senators.

Senator Sorensen: Thank you to all of our witnesses for being here. It's obviously frustrating for us to hear the testimony. I can't imagine the level of frustration on a day-to-day basis. I will start with a question for President Obed, but I also want to comment to committee again on the comment around consultation.

We don't seem to know what consultation is supposed to be, either at our level or at this level. I'm not sure what this committee can do about it, but at some point, there has to be a template for what consultation actually means. I'm sure it changes all across the country, depending on the situation.

Again, based on your testimony, I'm not terribly optimistic about the response to my question, but I wanted to ask about the action item related to Inuktitut revitalization, maintenance, protection and promotion which speaks to the need for federal services to be offered in Inuktitut in the Inuit homeland, beginning with Nunavut.

I'm not sure if you have any statistics or data related to federal services in Inuktitut or to what extent the federal departments are currently providing services in Inuktitut. Are there any departments that have made significant progress in that area?

Mr. Obed: Thanks for the question. First, with the term "consultation," there are these traditional terms that have made their way through Supreme Court rulings that we are comfortable with in some ways, but there are new terms that the federal government is using in policy development and sometimes in its messaging to Canadians, such as "co-development." We have worked with the Government of Canada to create co-development principles.

The implementation of those principles is still an ongoing challenge, but then the term "cooperation" is as well. There are these new, very loaded terms being used that are not clearly defined and have then created some real challenges for us when we're far apart on our understanding of what cooperation might mean.

Senator Sorensen: Thank you.

Mr. Obed: Regarding Inuktitut, we know that Heritage Canada has done a pilot with Nunavut Tunngavik Incorporated, or NTI, in relation to some level of Inuktitut application in Nunavut specifically. However, we are largely still struggling

Canada. Nous avons la responsabilité d'assurer un avenir équitable à tous. Merci, *Mahsi'cho*.

Le vice-président : Merci, chef Teegee. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

La sénatrice Sorensen : Je remercie tous nos témoins de leur présence. C'est évidemment frustrant pour nous d'entendre les témoignages. Je ne peux pas imaginer le niveau de frustration au quotidien. Je vais commencer par poser une question au président Obed, mais je veux aussi adresser au comité une observation sur le commentaire concernant la consultation.

Nous ne semblons pas savoir en quoi consiste la consultation ni à notre niveau ni à celui-ci. Je ne sais pas ce que le comité peut faire à ce sujet, mais, à un moment donné, il faudra qu'il y ait un modèle pour définir le sens de la consultation. Je suis certaine que cette définition change d'un endroit à un autre du pays, selon la situation.

Encore une fois, d'après votre témoignage, je ne suis pas très optimiste quant à la réponse à ma question, mais je voulais vous en poser une au sujet de la mesure de suivi liée à la revitalisation, au maintien, à la protection et à la promotion de l'inuktitut, qui concerne la nécessité d'offrir des services fédéraux dans cette langue sur le territoire des Inuits, en commençant par le Nunavut.

Je ne sais pas si vous avez des statistiques ou des données sur les services fédéraux en inuktitut ou dans quelle mesure les ministères fédéraux offrent actuellement des services dans cette langue. Y a-t-il des ministères qui ont fait des progrès importants à ce chapitre?

M. Obed : Je vous remercie de poser la question. Tout d'abord, en ce qui concerne le terme « consultation », il y a des termes traditionnels qui se sont rendus jusque dans les décisions de la Cour suprême, avec lesquels nous sommes à l'aise à certains égards, mais il y a de nouveaux termes que le gouvernement fédéral utilise dans l'élaboration des politiques et parfois dans ses messages aux Canadiens, comme « élaboration conjointe ». Nous avons collaboré avec le gouvernement du Canada pour créer des principes d'élaboration conjointe.

La mise en œuvre de ces principes est un défi constant, mais le terme « coopération » l'est aussi. Il y a de nouveaux termes très chargés qui ne sont pas clairement définis et qui nous posent de réels problèmes lorsque notre interprétation du sens de la coopération est très différente.

La sénatrice Sorensen : Merci.

M. Obed : Concernant l'inuktitut, nous savons que Patrimoine Canada a mené un projet pilote avec Nunavut Tunngavik Incorporated relativement à un certain niveau d'application de l'inuktitut au Nunavut. Toutefois, le manque de

from the lack of strength within the Indigenous Languages Act. Early on in this government's mandate, it was deemed a huge step forward for Indigenous languages. Ultimately, we hoped for an Inuit-specific section. We hoped for official language status for Inuktitut in Inuit Nunangat — in the geopolitical homeland of Inuit — and that didn't come to pass. To this day, the federal government still has no obligation to provide federal services in Inuktitut in our homeland, even if there is an official language status of Inuktitut in Nunavut and the Northwest Territories for our language.

The huge challenge that flows from that is that people can't rely on, say, health care delivery, or any other federal service, being accessed in our language. This is a language of majority for Inuit Nunangat, especially in Nunavik and Nunavut. In Nunavik, the census data says that almost 100% of the population says they can speak and understand Inuktitut. In Nunavut, the percentage is — I believe — in the high seventies or possibly eighties. The numbers have been shifting a bit. But these are majority populations of Inuit in jurisdictions and then majority linguistically Indigenous language speakers where the federal government has not recognized any obligation to provide services in our language.

Imagine if any other jurisdiction had a people majority of a population speaking a linguistic majority with no federal obligation to provide services in any of the administration that it does in the jurisdiction. It just wouldn't happen anywhere else in this country.

Senator Sorensen: So this call to action in UNDRIP is basically not even on the table at this point.

Mr. Obed: We have worked with the federal government to cost out what it would take to implement UNDRIP-related rights for Inuit. It came out to — I believe — \$1 billion over 10 years. We then put that in a pre-budget submission. We didn't receive any money. We haven't received any sort of hope that any of that work we did with the federal government, which took us over a year, will be implemented or funded at all. We have no hopes for that as of today.

Senator Sorensen: Thank you.

I have another question for Chief Teegee. Again, I want to speak to your testimony on the whole-of-government approach. Again, I hear in all kinds of meetings — with different industries and so on — that, obviously, a whole-of-government approach on the declaration is desperately needed. I don't work in government. I'm not a minister. I don't know why bringing ministries together, even in small groups at a time, is so difficult.

vigueur de la Loi sur les langues autochtones nous cause encore beaucoup de difficultés. Au début du mandat du gouvernement actuel, on a jugé qu'il s'agissait d'un grand pas en avant pour les langues autochtones. En fin de compte, nous espérions une disposition portant précisément sur les Inuits. Nous espérions que l'inuktitut obtiendrait le statut de langue officielle dans l'Inuit Nunangat — dans la patrie géopolitique des Inuits —, mais cet espoir ne s'est pas concrétisé. À ce jour, le gouvernement fédéral n'a toujours pas l'obligation d'offrir des services fédéraux en inuktitut sur notre territoire, même s'il s'agit d'une langue officielle du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

L'énorme problème qui en découle tient au fait que les gens ne peuvent pas compter, disons, sur la prestation de soins de santé ou sur un accès à tout autre service fédéral dans notre langue. C'est une langue majoritaire dans l'Inuit Nunangat, surtout au Nunavik et au Nunavut. Au Nunavik, selon les données du recensement, près de 100 % de la population affirme pouvoir parler et comprendre l'inuktitut. Au Nunavut, le pourcentage se situe — je crois — dans les soixante-dix ou peut-être les quatre-vingts. Les chiffres fluctuent un peu. Mais il s'agit de populations majoritairement inuites dans les territoires, et puis d'une majorité de locuteurs d'une langue autochtone... où le gouvernement fédéral n'a reconnu aucune obligation de fournir des services dans notre langue.

Imaginez s'il y avait dans tout autre territoire ou province une majorité de la population qui parlait majoritairement une langue et que le gouvernement fédéral n'avait aucunement l'obligation d'offrir des services dans le cadre de la moindre tâche administrative qu'il y effectue... Cela n'arriverait tout simplement pas ailleurs au pays.

La sénatrice Sorensen : Alors, cet appel à l'action figurant dans la DNUDPA ne fait même pas l'objet de discussions à l'heure actuelle.

M. Obed : Nous avons travaillé avec le gouvernement fédéral afin d'établir les coûts qu'il faudrait engager pour mettre en œuvre les droits liés à la DNUDPA pour les Inuits. Je crois qu'on en est arrivé à un milliard de dollars sur 10 ans. Nous avons ensuite inclus ce montant dans un mémoire prébudgétaire. Nous n'avons pas reçu un sou. Nous n'avons reçu aucun espoir que le travail que nous avons fait avec le gouvernement fédéral, qui nous a pris plus d'un an, sera mis en œuvre ou financé. Pour l'instant, nous n'avons aucun espoir à cet égard.

La sénatrice Sorensen : Merci.

J'ai une autre question à poser au chef Teegee. Je veux aborder de nouveau votre témoignage sur l'approche pangouvernementale. Encore une fois, j'entends dire dans toutes sortes de réunions — avec diverses industries et autres — que, de toute évidence, on a désespérément besoin d'une approche pangouvernementale à l'égard de la déclaration. Je ne travaille pas au gouvernement. Je ne suis pas ministre. Je ne sais pas

However, it does seem to be. But I think it's crucial and that a whole-of-government approach — on this topic specifically — is needed.

The civil and political rights section of the action plan advocates the eventual repeal of the Indian Act as well as co-development of opt-in alternatives to Indian Act registration and membership. I'm really curious about the Indian Act and what your goals for that would be. Has any progress been made on enabling First Nations to set out their own rules regarding citizenship?

Mr. Teegee: Thank you for that question, senator. Certainly, section 35 of the Indian Act has been of concern for many First Nations in this country for quite some time. However, before we figure out what replaces section 35, there needs to be an actual definition of "co-development." Certainly, as my colleague President Obed has said, the whole of government needs to understand what co-development means and that it's not mere consultation.

It's really difficult to understand how government functions, especially with these initiatives that are coming out from different departments. For example, the Canadian Border Services Agency is out engaging in terms of implementation of the United Nations Declaration Act, or UNDA without any partnership with any First Nations. That's one example of many that are out there in terms of the implementation of UNDA.

Going back to one of your original questions, before you do any replacement or anything else with section 35, there need to be real definitions for what "consultation" and "co-development" mean in terms of whatever comes after section 35.

Also, in terms of UNDA, there needs to be a clear definition of what "consultation" means, but also what "co-development means." A whole-of-government approach is needed because having different departments doing one thing is a very ad hoc implementation of UNDA, and it isn't suiting First Nations well or helping the situation. This is why we're calling for more resources for First Nations to engage in terms of the implementation of UNDA.

For example, we have been on this journey for five years in the province of British Columbia in terms of implementing Bill 41, the Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, or DRIPA. The provincial government has provided \$200 million to First Nations to be participants in the actual co-development of the legislations that are aligning with the

pourquoi il est si difficile de rassembler les ministères, même en petits groupes à la fois. Cependant, cela semble l'être. Mais je pense que c'est crucial et qu'on a besoin d'une approche pangouvernementale, sur ce sujet en particulier.

La section du plan d'action portant sur les droits civils et politiques préconise l'abrogation éventuelle de la Loi sur les Indiens ainsi que l'élaboration conjointe de solutions de rechange facultatives à l'inscription et à l'adhésion sous le régime de cette loi. Je suis vraiment curieux au sujet de la Loi sur les Indiens et de vos objectifs à cet égard. A-t-on fait des progrès pour ce qui est de permettre aux Premières Nations d'établir leurs propres règles en matière de citoyenneté?

M. Teegee : Je vous remercie de poser cette question, madame la sénatrice. Certes, l'article 35 de la Loi sur les Indiens préoccupe de nombreuses Premières Nations du pays depuis un certain temps. Toutefois, avant de déterminer ce qui remplacera cet article, il faudra établir une véritable définition du terme « élaboration conjointe ». Comme l'a dit mon collègue, le président Obed, l'ensemble du gouvernement doit comprendre la signification de ce terme et le fait qu'il ne s'agit pas d'une simple consultation.

Il est vraiment difficile de comprendre comment fonctionne le gouvernement, surtout compte tenu des initiatives qui émanent de différents ministères. Par exemple, l'Agence des services frontaliers du Canada a amorcé la mise en œuvre de la loi sur la déclaration des Nations unies, ou la LDNUDPA, et ce, sans avoir établi le moindre partenariat avec les Premières Nations. C'est un exemple parmi tant d'autres de la mise en œuvre de la LDNUDPA.

Pour revenir à l'une de vos questions initiales, avant que l'on procède à un remplacement ou à quoi que ce soit d'autre relativement à l'article 35, il faudra établir de vraies définitions des termes « consultation » et « élaboration conjointe » en vue de ce qui remplacera cet article.

De plus, en ce qui a trait à la LDNUDPA, il faut qu'il y ait une définition claire de ce qu'on entend par « consultation », mais aussi par « élaboration conjointe ». On a besoin d'une approche pangouvernementale parce que le fait que différents ministères font une chose constitue une mise en œuvre très improvisée de cette loi, et cette façon de faire ne convient pas aux Premières Nations et n'aide pas la situation. Voilà pourquoi nous demandons que les Premières Nations disposent de plus de ressources pour participer à la mise en œuvre de la LDNUDPA.

Par exemple, cela fait cinq ans que nous travaillons à la mise en œuvre du projet de loi 41, la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur le droit des peuples autochtones. Le gouvernement provincial a fourni 200 millions de dollars aux Premières Nations pour qu'elles participent à l'élaboration conjointe des lois qui s'harmonisent avec la déclaration en soi,

declaration itself here in the province of British Columbia. That gives you an idea of how much resourcing is needed, especially in regard to a national discussion of the implementation of UNDA.

Thank you.

Senator Sorensen: Thank you, chief.

Senator Coyle: Thank you to our witnesses for being with us in person and on the screen. It's good to see you again, chief. As my colleague said, it's disappointing to hear this enlightening testimony, though it's very helpful and timely to hear what you have to say. As my colleague Senator Sorensen said, what we do with this as a committee other than listen to it is something we will have to deliberate on ourselves — although you might have some suggestions.

Both of you talked about language, which is so key. It's the essence — what “cooperation,” “consultation” and “co-development” mean. Years ago, I worked in Indonesia. The government was twisting the word for “participate” in the Indonesian language. They made it into a transitive verb, so people were “participated.” It's really dangerous to “participate” people — to say that there's consultation. What we need is meaning and teeth so you can hold on to what that actually means. I'm very interested in what you've had to say.

President Obed, you talked about the tribunal perhaps helping with definition. Could you speak a little bit more about that? Then I have some more questions.

Mr. Obed: This comes back to the Government of Canada reversing its position on the United Nations Declaration in New York in 2016. At that time, the minister responsible, former Minister Bennett, talked about Indigenous peoples in Canada now having a full box of rights.

We are not going to be in the courts anymore. We are going to be in full implementation mode of our existing rights.

Immediately, from our perspective, Inuit thought that seemed like a wonderful reality. It isn't the one we have now. How can we actually move from the reality we have in Canada into this enlightened reality where our rights are implemented? Then there is recourse and remedy for any example of there being a departure from the implementation of our rights. That's where we came up with the idea of a human rights tribunal that would be independent. We put this position forward to the Government of Canada in 2017. We then had an addendum to that in 2018 or 2019. We were not successful in getting it explicitly stated in the act, but there is a provision that allows for the development of

ici, en Colombie-Britannique. Cela vous donne une idée des ressources nécessaires, surtout à l'égard de la tenue d'une discussion nationale sur la mise en œuvre de la LDNUDPA.

Merci.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie, chef.

La sénatrice Coyle : Je remercie nos témoins d'être des nôtres en personne et à l'écran. Je suis heureuse de vous revoir, chef. Comme l'a dit ma collègue, la sénatrice Sorensen, il est décevant d'entendre ce témoignage éclairant, même s'il est très utile et opportun d'entendre ce que vous avez à dire. Comme elle l'a mentionné, ce que nous allons faire, en tant que comité, à part écouter votre témoignage, c'est en discuter entre nous, quoique vous aurez peut-être des suggestions à nous faire.

Vous avez tous les deux parlé de la langue, qui est très importante. C'est l'essence... ce que signifient les termes « coopération », « consultation » et « élaboration conjointe ». Il y a des années, j'ai travaillé en Indonésie. Le gouvernement déformait le verbe « participer » dans la langue indonésienne. Il en avait fait un verbe transitif, de sorte que les gens étaient « participés ». Il est vraiment dangereux de « participer » les gens... d'affirmer qu'il y a des consultations. Ce qu'il nous faut, c'est un sens et du mordant pour que l'on puisse s'en tenir à la signification réelle de ces termes. Je suis très intéressée par ce que vous aviez à dire.

Monsieur le président Obed, vous avez évoqué la possibilité que le tribunal contribue à la définition. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Ensuite, j'aurai d'autres questions à poser.

M. Obed : On en revient au gouvernement du Canada qui, à New York, en 2016, a changé son fusil d'épaule concernant la déclaration des Nations unies. À ce moment-là, la ministre responsable, l'ancienne ministre Bennett, avait dit que les peuples autochtones du Canada jouissaient désormais d'un large éventail de droits.

Nous ne serons plus devant les tribunaux. Nous allons être en pleine mise en œuvre de nos droits existants.

Immédiatement, de notre point de vue, les Inuits ont pensé que c'était une merveilleuse réalité. Ce n'est pas celle que nous avons maintenant. Comment pouvons-nous passer de notre véritable réalité au Canada à cette réalité éclairée où nos droits sont mis en œuvre? Ensuite, il y a les recours et les mesures de réparation pour tous les cas où l'on s'écarte de la mise en œuvre de nos droits. C'est là que nous est venue l'idée d'un tribunal des droits de la personne indépendant. Nous avons présenté cette position au gouvernement du Canada en 2017. Nous avons ensuite ajouté un addenda en 2018 ou 2019. Nous n'avons pas réussi à faire inscrire ce tribunal explicitement dans la loi, mais

recourse and remedy provisions, and that was based on our advocacy at the Métis National Council. They were also advocating strongly for that.

But as far as how it might positively influence this reality, I'll turn to Will David for further clarification on the nuts and bolts of it.

Will David, Director of Legal Affairs, Inuit Tapiriit Kanatami: One of the core visions and concerns that ITK had when the bill was passed in early implementation and even under negotiation was the meaning of some of the terms, and the tendency to consult and cooperate could mean the government understands what Indigenous people have stated as positions and reflect those back and then continues on the status quo path.

It would be extremely helpful just given the fact that ITK has views on consult and cooperate. I'm sure AFN has views on consult and cooperate. The Government of Canada has views to have an independent body to flesh out and provide certainty to all parties as to the base rules of the game, not only on the statute, but also how the declaration applies within the country so we can actually advance work that is impactful to Indigenous peoples and Canadians on all elements within, instead of operating in this space of uncertainty about what it is we are doing and consistently arguing over process, which is not the entirety of where things are right now on declaration implementation, but a large amount of the implementation discourse now is fundamentally about process.

Senator Coyle: Thank you. Chief Teegee, if you wouldn't mind, you have said that Canada's action plan is just that: Canada's. I think we are hearing concerns about the ad hoc implementation. I have heard the word "disorganized" used.

You talked about the importance of investing in the capacity of First Nations to meaningfully participate in driving this forward so that it is done in a manner that is consistent with the principle of what UNDRIP actually is. I take that very much to heart.

I am curious to know if you could speak a little further — and you have spoken a fair bit already about this — about having in B.C. this experience base, what with your own province being ahead of the game. Is there anything else you would like to tell

elle contient une disposition qui permet l'élaboration de dispositions relatives aux recours et aux mesures de réparation, et celle-ci était fondée sur nos revendications au Ralliement national des Métis. C'est aussi ce que les Métis préconisaient fortement.

Mais, en ce qui concerne l'influence positive que cette disposition pourrait avoir sur cette réalité, je vais demander à Will David de vous donner des précisions sur ses tenants et aboutissants.

Will David, directeur des Affaires juridiques, Inuit Tapiriit Kanatami : L'une des principales visions et préoccupations qu'ont eues les membres d'ITK lorsque le projet de loi a été adopté au début de la mise en œuvre et même en cours de négociation concernait la signification de certains des termes et la possibilité que la tendance à consulter et à coopérer puisse signifier que le gouvernement comprend ce que les peuples autochtones ont déclaré comme positions et qu'il en tient compte, puis qu'il continue sur la voie du statu quo.

Ce serait extrêmement utile étant donné qu'ITK a des opinions sur la consultation et la coopération. Je suis certain que l'APN en a aussi. Le gouvernement du Canada est d'avis qu'un organisme indépendant doit étoffer les règles du jeu et fournir une certitude à cet égard à toutes les parties, pas seulement quant à la loi, mais aussi à la façon dont la déclaration s'applique à l'intérieur du pays, afin que nous puissions réellement faire avancer le travail qui a une incidence sur les peuples autochtones et les Canadiens relativement à tous les éléments de la déclaration, plutôt que nous fonctionnions dans ce climat d'incertitude concernant ce que nous faisons et que nous débattons constamment du processus, ce qui n'est pas la situation, actuellement, dans tous les cas de mise en œuvre de la déclaration, mais une grande partie du discours sur la mise en œuvre porte essentiellement sur le processus.

La sénatrice Coyle : Merci. Chef Teegee, si vous me le permettez, vous avez dit que le plan d'action du Canada n'est rien d'autre que cela : celui du Canada. Je pense que nous entendons des préoccupations au sujet de la mise en œuvre improvisée. J'ai entendu quelqu'un employer l'adjectif « désorganisée ».

Vous avez parlé de l'importance d'investir dans la capacité des Premières Nations de participer de façon significative à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones afin que celle-ci se fasse d'une manière qui soit conforme au principe de ce qu'est vraiment la DNUDPA. Je prends cela très à cœur.

Je suis curieuse de savoir si vous pourriez nous en dire un peu plus — et vous en avez déjà pas mal parlé — sur cette expérience que vous avez en Colombie-Britannique, du fait que votre propre province a une longueur d'avance. Y a-t-il autre

us about your experience in B.C. that you find positive that could be extrapolated to the federal relationships we are now talking about?

Mr. Teegee: As you well know, there have been many court declarations that came out of British Columbia, including *Taku Tlingit*; *Haida*; *Sparrow*; on June 26, 2014, *Tsilhqot'in*, the declaration and title; and in 1997, my relatives, *Delgamuukw-Gisday'wa*, that spoke to Indigenous peoples governing themselves.

The issue is one where, on one matter, that is very positive here in British Columbia, and since we don't have a tribunal to keep the Province of B.C. accountable, we do have a secretariat within the legislature that is led by our first First Nation Indigenous woman deputy minister who is in many respects having some level of success in terms of keeping the Province of B.C. and their ministries accountable.

Accountability is very important, whether it is a tribunal, as my colleague said, or something similar, such as a secretariat, to make sure many of these laws are aligning with the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

British Columbia has been a willing partner in looking at many of these issues, but one of the issues is bureaucracy. The literally hundreds or thousands of bureaucrats that are within the legislature need to know and understand what UNDRIP means to Indigenous peoples. That is really necessary.

We should be doing things more publicly as First Nations, because we ran into an issue recently with the Land Act amendments to recognize First Nations as decision makers on the land. That was a lesson learned. The positive part is that we can come out better prepared in terms of amendments that can be made.

Recently, Land Act titled has been amended to recognize First Nations to hold in fee simple lands as First Nation communities. That is a good, short, small step.

But more recently, in the last week, a big initiative that perhaps the federal government will be looking at is the recognition of Haida title. This is really borne out of the United Nations declaration and the recognition that the Haida have never ceded their territory, they are the rightful owners of their lands in Haida Gwaii and the Province of B.C. finally recognizes that they do have title.

chose que vous aimeriez nous dire au sujet de votre expérience en Colombie-Britannique, que vous trouvez positif et qui pourrait être transposé dans les relations fédérales dont nous parlons maintenant?

M. Teegee : Comme vous le savez, de nombreuses déclarations ont été faites par des tribunaux de la Colombie-Britannique, notamment dans les affaires *Taku Tlingit*, *Haida*, *Sparrow*... le 26 juin 2014, dans l'arrêt *Tsilhqot'in* — la déclaration et le titre — et, en 1997, ma parenté, dans l'affaire *Delgamuukw-Gisday'wa*, laquelle portait sur les peuples autochtones qui se gouvernent eux-mêmes.

Le problème tient au fait que, sur une chose, c'est très positif en Colombie-Britannique, et, comme nous n'avons pas de tribunal pour tenir la province responsable, nous avons au sein de l'Assemblée législative un secrétariat qui est dirigé par notre sous-ministre autochtone, une femme des Premières Nations qui, à bien des égards, réussit à tenir la province de la Colombie-Britannique et ses ministères responsables.

La responsabilisation est très importante, qu'il s'agisse d'un tribunal, comme mon collègue l'a dit, ou de quelque chose de semblable, comme un secrétariat, pour s'assurer qu'un grand nombre des lois sont conformes à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

La Colombie-Britannique a été un partenaire disposé à examiner bon nombre de ces questions, mais l'un des problèmes est lié à la bureaucratie. Les centaines ou les milliers de bureaucrates qui siègent à l'Assemblée législative doivent savoir et comprendre ce que la DNUDPA signifie pour les peuples autochtones. C'est vraiment nécessaire.

En tant que Premières Nations, nous devrions faire les choses plus publiquement, car nous avons récemment rencontré un problème avec les modifications à la Land Act visant à nous reconnaître en tant que décideurs sur le territoire. C'est une leçon que nous avons apprise. Ce qui est positif, c'est que nous pourrions en sortir mieux préparés relativement aux modifications qui peuvent être apportées.

Récemment, la Land Act a été modifiée de manière à reconnaître les Premières Nations qui détiennent des terres en fief simple comme étant des collectivités des Premières Nations. C'est un petit pas dans la bonne direction.

Mais plus récemment, au cours de la dernière semaine... la reconnaissance du titre haïda est une importante initiative que le gouvernement fédéral examinera peut-être. En réalité, elle est le fruit de la Déclaration des Nations unies et de la reconnaissance du fait que les Haïdas n'ont jamais cédé leur territoire, qu'ils sont les propriétaires légitimes de leurs terres à Haida Gwaii, et la Colombie-Britannique reconnaît enfin qu'ils ont un titre de propriété.

It really comes back to the partnership between the Haida and the provincial government. Further to that, it is part of the implementation of the United Nations declaration with many articles that recognize that First Nations have the ability to govern themselves. Certainly, this move to recognize Haida as the rightful owners in their territory is a positive step. I believe the federal government will be doing the same, hopefully very soon.

One other positive step is the drawing down of jurisdiction on child welfare. In many respects, it is not just Bill C-15. Bill C-92 is recognition that First Nations can take over child welfare in British Columbia, and Bill C-91 provides some funding.

You talked about languages. There are over 60 Indigenous languages in First Nation territories across Canada. About 35 come from British Columbia. While we are two years into the recognition from the United Nations of the Decade of Indigenous Languages, we are seeing a reduction in funding in terms of all Indigenous peoples in this country, yet here we are celebrating Indigenous languages. There has been a real reduction from Heritage Canada in terms of funding that is coming to First Nations, Inuit and Métis across the country. We would rather see that increased during this time of recognition of the Decade of Indigenous languages. Thank you, senator.

Senator Coyle: Thank you.

Senator White: Thank you to the panellists this morning for sharing your knowledge and wisdom.

My question is for President Obed. This morning, you mentioned repatriation. I'm really curious about that. At committee in February, we had Assistant Deputy Minister Charles Slowey from Heritage. He stated that preliminary discussions had begun to deliver on the action plan and measures as they relate to repatriation and rematuration.

I'm curious what these preliminary discussions are, and have ITK identified specific cultural artifacts and/or other things that may need to be repatriated? Have you had any success with museums and institutions who are holding these artifacts? Thank you.

Mr. Obed: We have had some conversations with, say, the Canadian Museum of History and the Canadian War Museum most recently, here in this country, in relation to repatriation. A lot of our repatriation work has happened in the United States or in Europe. The U.S., in the Native American Graves Protection and Repatriation Act, or NAGPRA, legislation, has been very positive in certain museums or institutions identifying Inuit human remains and then interacting with — in many cases, it has

On en revient vraiment au partenariat entre les Haïdas et le gouvernement provincial. Par ailleurs, l'initiative fait partie de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies au moyen de nombreux articles qui reconnaissent que les Premières Nations ont la capacité de se gouverner elles-mêmes. Il est certain que cette mesure visant à reconnaître les Haïdas comme étant les propriétaires légitimes de leur territoire est un pas dans la bonne direction. Je crois que le gouvernement fédéral fera de même, très bientôt, espérons-le.

Le retrait de la compétence en matière de protection de l'enfance est une autre mesure positive. À de nombreux égards, ce n'est pas que le projet de loi C-15. Le projet de loi C-92 reconnaît que les Premières Nations peuvent prendre en charge la protection de l'enfance en Colombie-Britannique, et le projet de loi C-91 prévoit un certain financement.

Vous avez parlé des langues. On dénombre plus de 60 langues autochtones dans les territoires des Premières Nations partout au Canada. Environ 35 viennent de la Colombie-Britannique. Deux années se sont écoulées depuis que les Nations unies ont reconnu la décennie des langues autochtones, mais nous observons une réduction du financement accordé à tous les peuples autochtones du pays. Pourtant, nous célébrons les langues autochtones. Le financement accordé par Patrimoine Canada aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis dans l'ensemble du pays a vraiment diminué. Nous préférierions qu'il augmente en cette période de reconnaissance de la décennie des langues autochtones. Je vous remercie, madame la sénatrice.

La sénatrice Coyle : Merci.

La sénatrice White : Je remercie les témoins de ce matin de nous avoir fait part de leurs connaissances et de leur sagesse.

Ma question s'adresse au président Obed. Ce matin, vous avez mentionné le rapatriement. Je suis vraiment curieuse à ce sujet. En février, le sous-ministre adjoint Charles Slowey, de Patrimoine canadien, a comparu devant le comité. Il a déclaré que des discussions préliminaires avaient commencé à donner suite au plan d'action et aux mesures relativement au rapatriement et à la rematuration.

Je suis curieuse de savoir ce que sont ces discussions préliminaires et si les responsables d'ITK ont désigné des artefacts culturels particuliers ou d'autres choses qui pourraient devoir être rapatriés? Avez-vous eu du succès auprès des musées et des établissements qui détiennent ces artefacts? Merci.

M. Obed : Ici, au pays, nous avons eu tout récemment des conversations avec, disons, le Musée canadien de l'histoire et le Musée canadien de la guerre au sujet du rapatriement. Une grande partie de notre travail de rapatriement a eu lieu aux États-Unis ou en Europe. Au titre de la Native American Graves Protection and Repatriation Act — ou, en français, la loi sur la protection et le rapatriement des tombes d'Autochtones américains —, les États-Unis ont pris des mesures très positives

been Nunatsiavut so far, in northern Labrador. But we see the positive reality of legislation that demands that our human remains be returned to us for proper burial. In this country, it doesn't exist. We have even had scenarios where individuals have mailed Inuit human remains to our offices, and we have then contacted the proper authorities, the Ontario Provincial Police. But that is the reality of where we are in this country. Our bones were collected. Our gravesites were raided for hundreds of years. Our bones are all over the world. We are now in a position where we have the resources and more and more understanding of where these items are, and we want them returned.

Domestically, it is imperative that we have the legislative basis to give honour to those who have not had honour in death. It seems as though it is a very basic thing, and there are no legislative authorities right now in the federal government to pursue this legislation, but it is imperative for Inuit to see that legislative gap closed for the implementation of our existing rights.

We have had successes in institutions repatriating remains. There are also items that are of cultural significance to Inuit that we believe were not taken in good faith and would like to see returned. There are then countless others that are undocumented that will take decades for us to work through.

The thing that perhaps most Canadians will know is the kayak that the Vatican holds, and we are still in conversation with the Vatican Museums to see that it is repatriated back to the Inuvialuit region in the Northwest Territories.

Senator Hartling: First, I want to say thank you to the witnesses. Chief Teegee, thank you for all your leadership in B.C. and the knowledge you bring. It is interesting you were speaking about Haida Gwaii; that bill is with us right now and we are excited to hopefully get that through soon, this week. I thank you for that.

President Obed, I follow you a lot on CBC and wherever you are speaking. You are very knowledgeable and I appreciate that and good leadership.

But it bothers me when we hear all this again — it seems like there is certainly a lack, as you have expressed. But the languages thing — I live in a bilingual province and it is not tolerated that people cannot have their services in their language,

dans certains musées ou établissements qui identifient les restes humains inuits et en interagissant ensuite avec... dans bien des cas, jusqu'à présent, c'était le Nunatsiavut, dans le Nord du Labrador. Mais nous constatons la réalité positive d'une loi qui exige que nos restes humains nous soient rendus pour qu'on les inhume convenablement. Dans notre pays, elle n'existe pas. Nous avons même eu des cas où des personnes ont envoyé des restes humains inuits par la poste à nos bureaux, puis nous avons communiqué avec les autorités compétentes, la Police provinciale de l'Ontario. Mais c'est la réalité de notre pays. Nos ossements ont été recueillis. Nos cimetières ont été pillés pendant des centaines d'années. Nos ossements sont partout dans le monde. Nous sommes maintenant dans une situation où nous disposons des ressources nécessaires et comprenons de mieux en mieux où se trouvent ces objets, et nous voulons qu'ils nous soient rendus.

Au Canada, il est impératif que nous ayons un fondement législatif pour rendre hommage aux personnes qui ne sont pas mortes avec honneur. Cela semble être une chose très élémentaire, mais le gouvernement fédéral n'a actuellement aucun pouvoir législatif lui permettant d'appliquer ces dispositions; toutefois, il est impératif que les Inuits voient à combler ce vide législatif pour la mise en œuvre de leurs droits existants.

Nous avons eu du succès auprès des établissements qui rapatrient des restes. Il y a aussi des objets d'importance culturelle pour les Inuits qui, à notre avis, n'ont pas été pris de bonne foi et que nous aimerions voir restitués. Il y a ensuite un nombre incalculable d'autres objets qui ne sont pas documentés, et il nous faudra des décennies pour les recenser.

Le kayak que le Vatican a en sa possession est une chose que la plupart des Canadiens connaissent peut-être, et nous sommes toujours en pourparlers avec les Musées du Vatican pour voir à ce qu'il soit rapatrié dans la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest.

La sénatrice Hartling : Tout d'abord, je tiens à remercier les témoins. Chef Teegee, je vous remercie de votre leadership en Colombie-Britannique et des connaissances que vous apportez. Il est intéressant que vous parliez de Haida Gwaii; nous sommes en train d'étudier ce projet de loi, et nous espérons qu'il sera adopté bientôt, cette semaine. Je vous en remercie.

Monsieur le président Obed, je vous suis beaucoup à la CBC et partout où vous prenez la parole. Vous êtes très bien informé, et je vous en suis reconnaissante, ainsi que de votre bon leadership.

Toutefois, je suis contrariée lorsque nous entendons tout cela encore une fois... il semble certainement y avoir une lacune, comme vous l'avez mentionné. Mais, la question des langues... je vis dans une province bilingue, et on ne tolère pas que les gens

so I absolutely stand with you on that. I think that is something that must be a priority, to have the language of your choice for these services.

For our committee, it is difficult to see where we go from here. Do you have suggestions of areas or issues or witnesses or people we could build on so we can get further knowledge? One of the challenges for Canadians is they don't know things. Last weekend, I went to a blanket exercise in New Brunswick and there were 50 people who came and said, "We never learned this in school."

So there is certainly a lack of education generally. Can you maybe give us some insights into where we could go and how we could build on our knowledge so we can bring this further, be allies and support you? Thank you.

Mr. Obed: Within this space, within the Senate, I have greatly appreciated the conversations we have been able to have in committee on a host of different pieces of legislation or just topic areas of discussion. Our interventions here are largely to articulate our positions but also to warn against the way these issues are framed by the federal government and the departments that are working on these issues. There is, no matter which government is in power, a shorthand approach to trying to describe the world in a way that it actually isn't, and that applies to the implementation of legislation and the creation of policies or programs. But for Inuit and other Indigenous peoples, it seems as though we still live in an age when — I'll take language as an example. It is a categorically different understanding of obligation by the Government of Canada on its role in ensuring, say, Inuktitut is afforded the proper rights that it has as an Indigenous language in this country, in the way that the same government thinks about its obligations to the French language or English language.

No matter what hyperbole the government uses in speaking about how Canadians love Indigenous languages, none of that matters if you do not have the proper legislative foundation and the proper authorities in programs and policy to ensure that Inuit can speak Inuktitut to Government of Canada officials in relation to health care delivery.

It is the same thing when it comes to health care delivery in general, just the willingness of the government to accept lower outcomes for First Nations, Inuit and Métis in this country for key policy areas, key outcomes for health, wellness, life expectancy and socioeconomic status. These are not flukes. They

ne puissent pas recevoir leurs services dans leur langue, alors je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense qu'il doit être prioritaire que l'on puisse obtenir ces services dans la langue de son choix.

Du point de vue de notre comité, il est difficile de savoir quelle direction prendre à partir de maintenant. Avez-vous des suggestions d'aspects, de questions, de témoins ou de personnes sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour approfondir nos connaissances? L'un des problèmes pour les Canadiens tient au fait qu'ils ne savent pas certaines choses. La fin de semaine dernière, j'ai participé à un exercice des couvertures au Nouveau-Brunswick, et 50 personnes sont venues me dire : « Nous n'avons jamais appris cela à l'école. »

Alors il s'agit certainement d'une lacune au chapitre de l'éducation en général. Pouvez-vous nous donner une idée de ce que nous pourrions faire et de la façon dont nous pourrions tirer parti de nos connaissances pour aller plus loin, être des alliés et vous soutenir? Merci.

M. Obed : À cet endroit-ci, au Sénat, j'ai grandement apprécié les conversations que nous avons pu avoir en comité sur une foule de projets de loi différents ou simplement sur divers sujets de discussion. Nos interventions visent en grande partie à énoncer nos positions, mais aussi à vous mettre en garde concernant la façon dont ces enjeux sont présentés par le gouvernement fédéral et les ministères qui y travaillent. Quel que soit le gouvernement au pouvoir, on use de raccourcis pour tenter de décrire le monde d'une façon qui ne représente pas la réalité, et cette approche est appliquée à la mise en œuvre des lois et à la création de politiques ou de programmes. Mais, en ce qui concerne les Inuits et les autres peuples autochtones, il semble qu'ils vivent encore à une époque où... je vais prendre l'exemple de la langue. Il s'agit d'une interprétation catégoriquement différente de l'obligation qu'a le gouvernement du Canada de veiller à ce que, disons, l'inuktitut jouisse des droits qui lui reviennent en tant que langue autochtone au pays, de la façon dont le même gouvernement envisage ses obligations envers le français ou l'anglais.

Quelle que soit l'hyperbole que le gouvernement utilise pour parler de l'amour qu'éprouvent les Canadiens à l'égard des langues autochtones, rien de tout cela n'a d'importance si on n'établit pas les fondements législatifs et les pouvoirs appropriés dans le cadre des programmes et des politiques pour veiller à ce que les Inuits puissent s'adresser en inuktitut aux fonctionnaires du gouvernement du Canada relativement à la prestation de soins de santé.

C'est la même chose en ce qui concerne la prestation des soins de santé en général, c'est-à-dire la disposition du gouvernement à accepter des résultats médiocres pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis du pays dans des domaines stratégiques clés, des résultats clés en matière de santé, de bien-être,

are entire systems that are generating the type of language that gets them through these types of processes without actually solving crises.

If this committee can help us to cut through that tendency of government to smooth over any rough areas and to not actually get to the end that is stated, that is of great significance to us, because often we feel like we are trying to use logic, but logic doesn't work in this space for Indigenous peoples in this country.

Mr. Teegee: If I may, you bring up a very important issue in regard to education. History has been written by those who hold the pen. Certainly, Indigenous history has to be understood in this country, realizing there are literally 60 different Indigenous languages and many diverse groups from British Columbia and elsewhere in Canada. I think within those traditional territories, the history needs to be told that there were people here since time immemorial, that we have been here governing ourselves. And the terrible history of what we experienced in terms of the genocidal acts of over 100 years of residential schools, that needs to be taught in school. Also, the fact that we have been here for all this time and had our own governments and ways of knowing and being as Indigenous peoples, that has to be taught in schools and institutions, where I think it will be better understood within society.

Society has to understand why it is so important to have good relations with First Nations peoples in this country and realize whose territory you are on and perhaps a better understanding, really, to create a better relationship with First Nations peoples in their traditional territories such as urban centres. As you said, nobody knows the meaning of a blanketing ceremony. That needs to be taught in those respective territories that have those ceremonies.

It's really important that the education system knows and understands that our languages have been here for far longer than perhaps even the English language. I think it needs to be taught in institutions, not only in schools but colleges and universities, the relationships with First Nations peoples and Inuit and Métis here in this country, to better understand where we are going and why it is important to have UNDRIP as legislation in law to recognize that First Nations are experiencing and have experienced, for many, many years, genocidal acts.

d'espérance de vie et de statut socioéconomique. Ce ne sont pas des résultats fortuits. Il s'agit de systèmes entiers qui génèrent le genre de libellés qui permettent au gouvernement de mener à bien ces types de processus sans vraiment résoudre les crises.

Si le comité peut nous aider à contrer la tendance du gouvernement à adoucir les aspects épineux et à ne pas vraiment atteindre l'objectif énoncé, ce sera très important pour nous, parce que nous avons souvent l'impression que nous essayons d'utiliser la logique, mais qu'elle ne fonctionne pas dans ce milieu pour les Autochtones du pays.

M. Teegee : Si vous me le permettez, vous soulevez une question très importante au sujet de l'éducation. L'histoire est écrite par les personnes qui tiennent la plume. Il est certain que l'histoire autochtone doit être comprise au sein du pays, car il existe littéralement 60 langues autochtones différentes et de nombreux groupes diversifiés de la Colombie-Britannique et d'ailleurs au Canada. Je pense que sur ces territoires traditionnels, il faut expliquer qu'il y a sur place des gens qui se gouvernent eux-mêmes depuis des temps immémoriaux. Et la terrible histoire de ce que nous avons vécu en termes d'actes génocidaires commis pendant plus de 100 ans de pensionnats, il faut l'enseigner à l'école. En outre, le fait que nous soyons ici depuis tout ce temps et que nous ayons nos propres gouvernements et nos propres façons de savoir et d'être en tant que peuples autochtones doit être enseigné dans les écoles et les établissements, où je crois que ce sera mieux compris au sein de la société.

Celle-ci doit comprendre pourquoi il est si important d'avoir de bonnes relations avec les peuples des Premières Nations du pays et de savoir sur quel territoire on se trouve et peut-être de mieux comprendre, en réalité, afin de créer une meilleure relation avec eux sur leurs territoires traditionnels, comme dans les centres urbains. Comme vous l'avez dit, personne ne connaît la signification d'une cérémonie des couvertures. Il faut l'enseigner sur les territoires respectifs où se tiennent ces cérémonies.

Il est très important que le système d'éducation sache et comprenne que nos langues existent depuis beaucoup plus longtemps que peut-être même la langue anglaise. Je pense qu'il faut enseigner dans les établissements, pas seulement dans les écoles, mais aussi dans les collèges et les universités, les relations avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du pays pour mieux comprendre où nous allons et pourquoi il est important que la DNUDPA soit inscrite dans la loi afin que l'on reconnaisse que les Premières Nations font l'objet d'actes génocidaires et que c'est le cas depuis de très nombreuses années.

If you think about it, colonization of the Americas equated to genocide of our Indigenous peoples here in North America and in Africa. After the Doctrine of Discovery, after the doctrine of *terra nullius*, after the Papal Bulls were passed by the Pope, many of these countries came over to the Americas, whether it was the Spanish, Portuguese, French or British. The understanding is that, over 500 years, colonization really had a detrimental effect on not only Indigenous peoples in the Americas but also in Africa.

Thank you.

The Deputy Chair: Thank you. These discussions are really informative for us.

As is my prerogative as deputy chair, I'm going to give myself a chance to ask a question.

You won't be able to answer this question today, but you might want to reflect on it. I'm thinking in terms of consultation, co-development and cooperation. Do you have preferred definitions or models of best practices — I know the B.C. provincial model might be part of an example — or something that you would like to put forward to this committee to study? I think it would help the analysts if there are any best practices.

You've been the subject of consultation for a long time. Obviously, it has not worked all that well. There is an opportunity, then, if we know more about what you would like to see, that we might be able to reflect that in a report or inform our further study on this. I would like to make mention of that.

Also, regarding ensuring consistency of federal laws with UNDRIP and any process to co-develop laws — what are you thinking there? I know that you have spoken, chief, about the framework you have in mind. What type of assessment tools could be developed to guide the process?

Now, I have said that just to get into this one question that I would really like you to focus on — because I think maybe something in writing would answer the first part of my question: but in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act Action Plan, there is item 19, the concept of establishing:

... an independent Indigenous rights monitoring, oversight, recourse or remedy mechanism or mechanisms to provide Indigenous peoples with access to and prompt decision through just and fair procedures for dispute and conflict resolution and effective remedies for infringements/violations of their individual and collective rights.

Quand on y pense, la colonisation des Amériques équivalait au génocide de nos peuples autochtones, ici en Amérique du Nord et en Afrique. Après les doctrines de la découverte et de *terra nullius* et après l'adoption des bulles pontificales par le pape, beaucoup de gens de ces pays sont venus dans les Amériques, qu'il s'agisse des Espagnols, des Portugais, des Français ou des Britanniques. Il est entendu que, sur une période de 500 ans, la colonisation a vraiment eu un effet préjudiciable non seulement sur les peuples autochtones des Amériques, mais aussi sur l'Afrique.

Merci.

Le vice-président : Merci. Ces discussions sont vraiment instructives pour nous.

Comme c'est ma prerogative en tant que vice-président, je vais me donner la possibilité de poser une question.

Vous ne pourrez pas y répondre aujourd'hui, mais vous voudrez peut-être y réfléchir. Je pense à la consultation, à l'élaboration conjointe et à la coopération. Avez-vous des définitions, des modèles préférés de pratiques exemplaires — je sais que le modèle provincial de la Colombie-Britannique pourrait faire partie d'un exemple — ou quelque chose que vous voudriez soumettre à l'étude du comité? Je crois que, s'il y a des pratiques exemplaires, cela aiderait les analystes.

Vous faites l'objet de consultations depuis longtemps. Évidemment, elles n'ont pas très bien fonctionné. Si nous en savons davantage sur ce que vous aimeriez voir, nous pourrions peut-être en tenir compte dans un rapport, ou ces connaissances pourront éclairer notre étude. Je voudrais le mentionner.

De plus, en ce qui concerne la conformité des lois fédérales avec la DNUDPA et tout processus d'élaboration conjointe des lois... qu'en pensez-vous? Je sais que vous avez parlé, chef, du cadre que vous avez en tête. Quels types d'outils d'évaluation pourraient être mis au point afin d'orienter le processus?

Or, j'ai dit que, pour aborder cette seule question sur laquelle j'aimerais vraiment que vous vous concentriez — parce que je pense que quelque chose par écrit répondrait peut-être à la première partie de ma question, mais, dans le plan d'action relatif à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, il y a l'article 19, la notion de création d'un :

[...] mécanisme indépendant relatif au suivi, à la surveillance, aux recours ou aux mesures de réparation des droits des autochtones ou des mécanismes dont la fonction serait de permettre aux peuples autochtones d'avoir accès à des procédures justes et équitables pour le règlement des différends et des conflits et de prendre rapidement des décisions à ce sujet, ainsi que de disposer de recours efficaces en cas d'atteinte ou de violation de leurs droits individuels et collectifs.

It seems as if that might be one of the most important and foundational areas that need to be focused on, because that contemplates an independent body with power, with teeth, something that is different from the National Council for Reconciliation.

Do you have thoughts on that development? You were involved in getting to that idea, and it has a broad body of potential as to what it could do. It might even answer the questions: What is consultation? How does it work? What is co-development and cooperation?

Regarding that particular mechanism, it's a similar question I asked of the Department of Justice when they came here, because it should be a priority in holding the government to account.

Any thoughts or comments you might have on that would be quite helpful. I would like the ITK and AFN to address that issue, if you could.

Then there is the last question for Senator Coyle.

Mr. Obed, would you like to go first?

Mr. Obed: Thank you.

To clarify our position on the National Council for Reconciliation, we do not support the legislation as it was drafted. The concept itself is a positive one. We think any institution out there in the world championing reconciliation is a positive step. Empowering that body to report to Parliament when it has no authority and is not a rights-holding institution is really dangerous, especially when you consider the history of co-opting Indigenous rights-holding institutions in relation to other bodies. That's where we don't want to be in relation to the implementation of UNDRIP.

In relation to action plan section 19, ITK worked very closely with the Government of Canada on amending the act to include the ability to work on section 19.

The central premise of "What good is a right without recourse and remedy?" is really what we should all ask in relation to the implementation of the UNDRIP legislation. Since we have 150 years of experience seeing how human rights mechanisms and federal mechanisms have not been able to adequately uphold our existing rights, we felt like the ability to bring forward a specialized body that would focus on adjudicating and clearly providing direction in relation to the implementation of our rights in areas where there is a gap or violation would be immensely helpful in the implementation of UNDRIP in this country, and, from a logical perspective, is one of the big missing links if that is what the government would like to do.

Il semble que ce soit l'un des aspects les plus importants et les plus fondamentaux sur lesquels il faille se concentrer, parce que l'article prévoit l'établissement d'un organisme indépendant qui a du pouvoir, qui a du mordant, quelque chose de différent du Conseil national de réconciliation.

Avez-vous des réflexions au sujet de ce projet? Vous avez participé à l'élaboration de cette idée, qui présente un vaste potentiel. Elle pourrait même répondre aux questions : qu'est-ce que la consultation? Comment fonctionne-t-elle? Qu'est-ce que l'élaboration conjointe et la coopération?

Concernant ce mécanisme particulier, j'ai posé une question semblable aux représentants du ministère de la Justice lorsqu'ils sont venus comparaître, parce qu'il devrait s'agir d'une priorité pour ce qui est de tenir le gouvernement responsable.

Toute réflexion ou tout commentaire que vous pourriez avoir à ce sujet serait très utile. J'aimerais que les représentants d'ITK et de l'APN se penchent sur cette question, si possible.

Il y aura ensuite la dernière question pour la sénatrice Coyle.

Monsieur Obed, voulez-vous commencer?

M. Obed : Merci.

Pour clarifier notre position sur le Conseil national de réconciliation, nous n'appuyons pas le projet de loi tel qu'il a été rédigé. Le concept en soi est positif. Nous croyons que toute institution dans le monde qui se fait la championne de la réconciliation est un pas dans la bonne direction. Il est vraiment dangereux de donner à cet organisme le pouvoir de faire rapport au Parlement alors qu'il n'a aucun pouvoir et qu'il n'est pas une institution détentrice de droits, surtout si l'on tient compte de l'utilisation dans le passé d'institutions détentrices de droits autochtones par rapport à d'autres organismes. Voilà la situation dans laquelle nous ne voulons pas nous trouver relativement à la mise en œuvre de la DNUDPA.

En ce qui concerne l'article 19 du plan d'action, les responsables d'ITK ont travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada pour modifier la loi de manière à y inclure la capacité de travailler sur cet article.

La prémisse centrale consistant à se demander à quoi sert un droit sans recours ni mesures de réparation est vraiment la question que nous devrions tous nous poser relativement à la mise en œuvre de la DNUDPA. Comme nous avons 150 ans d'expérience à constater que les mécanismes de droits de la personne et les mécanismes fédéraux n'ont pas été en mesure de défendre adéquatement nos droits existants, nous avons l'impression que la capacité de mettre sur pied un organisme spécialisé qui se concentrerait sur la prise de décisions et fournirait clairement une orientation relativement à la mise en œuvre de nos droits dans les domaines où il y a une lacune ou une violation serait extrêmement utile pour la mise en œuvre de

The challenges we have had working on this have been that we just don't see an end to the theoretical conversations on what it might be.

Will, do you want to add on about where we are at the moment?

Mr. David: There have been — for a variety of conditions — really limited discussions to follow up on action plan measure 19. You can refer to our position paper *Establishing an Indigenous Human Rights Commission and Tribunal*, and then the language of the priority measure to see how carefully the language in the priority measure was negotiated.

As Regional Chief Teegee pointed out, one of the challenges identified by government through a lot of priority measures, including potentially action plan measure 19, is a decided lack of mandate to proceed. Whatever is in the action plan is nice language but apparently not sufficiently covering the required mandate to action the item.

The Deputy Chair: Mr. Teegee or Ms. Koerner-Yeo, do you have any comments on those questions?

Mr. Teegee: Certainly. I think it is a very important, fundamental question around how even this process isn't following UNDRIP on free, prior and informed consent. I think this applies to the drafting of the bill itself, and also the action plan measures in the action plan itself, many of which — to my Indigenous colleagues in the room — were already perhaps developed without proper consultation with First Nations.

I think we did the best we could with what we had with this pre-cooked legislation, if you will, and perhaps the action plan. Nevertheless, action plan measure 19 is very important in terms of keeping these ministries accountable and ensuring they have proper mandates, especially in regard to some of these meetings where it is unclear to me what kind of mandates the assistant deputy minister or deputy minister has in regard to hearing our concerns and bringing that forward in terms of the implementation of UNDRIP.

I think whether it is a tribunal — that was suggested earlier as a good idea in terms of implementation — or what we have in British Columbia — a secretariat — to keep many of these ministries accountable within Parliament, both of those

la DNUDPA au pays, et, d'un point de vue logique, cette capacité est l'un des importants chaînons manquants, si c'est ce que le gouvernement souhaite faire.

Le problème, c'est que nous ne voyons tout simplement pas la fin des conversations théoriques sur ce dont il pourrait s'agir.

Monsieur David, voulez-vous ajouter quelque chose au sujet de la situation actuelle?

M. David : Pour diverses raisons, les discussions sur le suivi de la mesure 19 du plan d'action ont été vraiment limitées. Vous pouvez consulter notre exposé de position intitulé *Establishing an Indigenous Human Rights Commission and Tribunal* — ce qui signifie, en français, « établir un tribunal et une commission des droits de la personne autochtones » —, puis le libellé de la mesure prioritaire pour constater avec quelle minutie ce libellé a été négocié.

Comme le chef régional Teegee l'a souligné, l'un des problèmes cernés par le gouvernement dans le cadre d'un grand nombre de mesures prioritaires, y compris la mesure 19 du plan d'action, c'est l'absence de mandat pour aller de l'avant. Ce qui figure dans le plan d'action est bien formulé, mais le libellé ne semble pas aborder suffisamment le mandat requis pour prendre la mesure.

Le vice-président : Monsieur Teegee ou madame Koerner-Yeo, avez-vous des commentaires à formuler sur ces questions?

M. Teegee : Certainement. Je pense qu'il s'agit d'une question très importante et fondamentale quant au fait que même ce processus ne respecte pas la DNUDPA au chapitre du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Je pense que cela s'applique au libellé du projet de loi en tant que tel, ainsi qu'aux mesures du plan d'action lui-même, dont bon nombre — je le dis à l'intention de mes collègues autochtones ici présents — avaient peut-être déjà été élaborées sans que les Premières Nations n'aient été consultées en bonne et due forme.

Je pense que nous avons fait de notre mieux avec ce dont nous disposons en ce qui concerne ce projet de loi préfabriqué, si vous voulez, et peut-être le plan d'action. Néanmoins, la mesure 19 du plan d'action est très importante pour ce qui est de veiller à ce que ces ministères rendent des comptes et qu'ils disposent de mandats adéquats, particulièrement quant à certaines de ces réunions où il est difficile de savoir quel type de mandat a été confié au sous-ministre adjoint ou au sous-ministre pour ce qui est d'entendre et de faire valoir nos préoccupations relatives à la mise en œuvre de la DNUDPA.

Selon moi, qu'il s'agisse d'un tribunal — une bonne idée qui a été proposée plus tôt relativement à la mise en œuvre — ou de ce dont nous disposons en Colombie-Britannique — à savoir un secrétariat — pour faire en sorte que ces ministères rendent des

recommendations would probably be well suited to the implementation of the action plan measures and UNDA.

Further, it is really understanding why it is so important to have this in communications in terms of staff, of the bureaucracy, because in our experience — and I think it is not just British Columbia — within government, changing the machinery, changing the culture within a colonial government is very difficult to do from the outside in.

We need to figure out a plan for how we can change that to suit the needs of our First Nations and Indigenous people here in this country and the importance of implementing UNDRIP in terms of legislation.

In the end, this and similar questions have come to me over the last several weeks, and the reality here in British Columbia, and perhaps elsewhere, is that we end up in court. Often, we end up in court where the judge rules in our favour, but court isn't the place to set up this relationship and ensure that our needs are heard and decisions are made together. I think that's what we're trying to avoid.

Free, prior and informed consent is necessary in any development in this country with the respective First Nations. Decision making has to be done together, and as stated in the recent court findings in the reference case in Quebec, it's good to see that the Supreme Court is finally recognizing the provisions of UNDRIP, mentioning UNDRIP in its full capacity and recognizing that First Nations have the ability to govern themselves.

It's really important that be shared widely within government and that there's real communication with government and society in general about why it's very important to reconcile with the Indigenous peoples of this country. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you very much.

Senator Coyle: I'm trying to take this in. Chief, you just talked about these barriers, the political barriers, the bureaucratic barriers, the bureaucratic culture barriers and the whole-of-Canadian-society ignorance barriers.

Ultimately, for us, when we're talking about a whole-of-government approach, should we not be talking with the Prime Minister as opposed to the Minister of Crown-Indigenous Relations? The Prime Minister of our country is the person who

comptes au Parlement, ces deux recommandations se prêteraient probablement bien à la mise en œuvre des mesures du plan d'action et de la LDNU.

De plus, il s'agit vraiment de comprendre pourquoi il est si important que cela fasse partie des communications avec le personnel ou les fonctionnaires, car selon notre expérience — et je pense que cela ne s'applique pas seulement à la Colombie-Britannique —, il est très difficile de changer l'appareil et la culture d'un gouvernement colonial de l'extérieur.

Nous devons trouver un moyen d'élaborer un plan quant à la façon dont nous pouvons changer cela en fonction des besoins des Premières Nations et des peuples autochtones du pays et de l'importance de mettre en œuvre la DNUDPA sur le plan législatif.

En fin de compte, cette question et d'autres de ce genre m'ont été posées au cours des dernières semaines, et la réalité ici en Colombie-Britannique, et peut-être ailleurs, c'est que nous nous retrouvons devant les tribunaux. Bien souvent, nous nous retrouvons devant un tribunal où le juge tranche en notre faveur, mais ce n'est pas l'endroit pour établir cette relation et faire en sorte que nos besoins soient entendus et que des décisions sont prises ensemble. Je pense que c'est ce que nous essayons d'éviter.

Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause est nécessaire dans le cadre de tout processus avec les différentes Premières Nations au Canada. La prise de décisions doit se faire en collaboration, et comme l'a conclu récemment un tribunal dans le cas de référence au Québec, il est bon de voir que la Cour suprême reconnaît enfin les dispositions de la DNUDPA, qu'elle mentionne la DNUDPA dans son intégralité et qu'elle reconnaît que les Premières Nations ont la capacité de se gouverner elles-mêmes.

Il est vraiment important que cela soit largement diffusé au sein du gouvernement et qu'il y ait une véritable communication avec le gouvernement et la société en général au sujet des raisons pour lesquelles il est très important de se réconcilier avec les peuples autochtones de ce pays. Merci.

Le vice-président : Merci beaucoup.

La sénatrice Coyle : J'essaie d'assimiler cela. Chef, vous venez de parler de ces barrières, des barrières politiques, des barrières bureaucratiques, des barrières liées à la culture bureaucratique et des barrières de l'ignorance dans l'ensemble de la société canadienne.

En fin de compte, pour notre part, lorsque nous parlons d'une approche pangouvernementale, ne devrions-nous pas parler avec le premier ministre plutôt qu'avec le ministre des Relations Couronne-Autochtones? C'est notre premier ministre qui a dit

said that for his government, which is currently governing Canada, the most important relationship is the relationship with Indigenous people and, therefore, with Indigenous governments, right?

Every single ministerial mandate letter has that line about those relationships, right? Now we have UNDRIP in place, so we have put a stake in the ground, and there's an accountability required.

I'm wondering if perhaps there should be some kind of a dialogue between this body here and the Prime Minister on what it would take to get that political whole-of-government action going, as well as the bureaucratic whole-of-government action going, in order to successfully move this forward. What are your thoughts on that?

Mr. Obed: We have a very productive Inuit-Crown relationship through the Inuit-Crown Partnership Committee. The Prime Minister sits with us once a year. Two other times a year, anywhere from five to seven of his cabinet colleagues are there representing government. Minister Anandasangaree co-chairs that space with me, and the Prime Minister co-chairs that space with me once a year.

These progressive mechanisms have been put in place and ensure that the Prime Minister is an active part of the reconciliation process.

Some of the challenges have to do with weak points along the way within cabinet or within the departmental staff. You can attack this in many ways. You can attack this reconciliation agenda through overt dismissal and then daring your cabinet colleagues or your department to hold you to account for not doing the implementation work.

The work can be recategorized as being nice to have but not possible, so using the lines of "we don't have the money; we don't have the time; we don't have the resources." So you explain away the problems, saying that you would love to do something but can't, or just dismissing the issues as being Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, or CIRNAC, or Indigenous Services Canada. Anything Indigenous, historically, once the minister heard that, just said, "Well, go talk to the Minister of Crown-Indigenous Relations; go talk to Indigenous Services." We're in the early days of whole-of-government.

The Prime Minister, the Privy Council, the Prime Minister's Office and all of the staff associated really have to play an oversight role that is exceptional in relation to other priority areas that they work on, and I recognize how difficult that is over time with all of the different things happening in the world,

que, pour son gouvernement, qui gouverne actuellement le Canada, la relation la plus importante est celle avec les peuples autochtones et, par conséquent, avec les gouvernements autochtones, n'est-ce pas?

Dans chaque lettre de mandat ministériel, il y a une ligne au sujet de ces relations, n'est-ce pas? Maintenant que la DNUDPA est en place, un jalon a été posé, et des comptes doivent être rendus.

Je me demande s'il ne devrait pas y avoir une sorte de dialogue entre cet organisme et le premier ministre sur ce qu'il faudrait faire pour mettre en marche l'initiative politique pangouvernementale et l'initiative bureaucratique pangouvernementale de manière à faire avancer ce dossier. Qu'en pensez-vous?

M. Obed : La relation entre les Inuits et la Couronne est très productive grâce au Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne. Le premier ministre participe à l'une de nos réunions chaque année. Deux autres fois par année, de cinq à sept de ses collègues du Cabinet y représentent le gouvernement. Le ministre Anandasangaree copréside ce comité avec moi, et le premier ministre le fait une fois par année.

Ces mécanismes évolutifs ont été mis en place et font en sorte que le premier ministre participe activement au processus de réconciliation.

Certaines des difficultés sont liées à des points faibles au sein du Cabinet ou du personnel des ministères. Vous pouvez attaquer cela de bien des façons. Vous pouvez attaquer ce programme de réconciliation en le rejetant ouvertement, puis en mettant vos collègues du Cabinet ou de votre ministère au défi de vous tenir responsable de ne pas avoir fait le travail de mise en œuvre.

Le travail peut être recatégorisé comme étant agréable à avoir, mais impossible à accomplir. Ainsi, vous pouvez invoquer le manque d'argent, le manque de temps et le manque de ressources. Vous minimisez les problèmes en expliquant que vous aimeriez faire quelque chose, mais que vous ne le pouvez pas, ou vous les ignorez simplement en disant que cela relève de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou RCAANC, ou de Services aux Autochtones Canada. Historiquement, chaque fois qu'il est question des Autochtones, le ministre dit simplement : « Eh bien, adressez-vous au ministre des Relations Couronne-Autochtones. Adressez-vous à Services aux Autochtones. » Nous en sommes aux premiers jours de l'approche pangouvernementale.

Le premier ministre, le Conseil privé, le Cabinet du premier ministre et tout le personnel associé doivent vraiment jouer un rôle de surveillance exceptionnel en ce qui concerne les autres domaines prioritaires qui les occupent, et je comprends à quel point cela est difficile au fil du temps, compte tenu de tout ce qui

but as you mentioned, the Prime Minister has made an explicit point about how he values this particular relationship and what his ambitions are.

Ultimately, it is up to the leader of the governing party to ensure that that mandate is implemented, and we still find ourselves educating ministers, deputies and assistant deputies on what their obligations are in relation to what the government has promised, whether through legislation, policy, programs or through the Inuit-Crown partnership process, and it is quite exhausting. There are only 70 of us at ITK, and only one of me, and there are 30-plus departments that we interact with on this reconciliation agenda. It can be very difficult.

The Deputy Chair: Thank you very much. Chief Teegee, would you like to make a comment?

Mr. Teegee: Sure. Certainly, I think the Prime Minister needs to be an active participant in this relationship if it is truly the most important relationship. Further, I'm not sure how he makes his decisions. More recently, in August, we did see a cabinet shuffle. Sadly, we had to build up new relationships with Minister Virani after building up a good relationship with former Minister Lametti at that time. Minister Miller went out on his own accord to learn the Mohawk language. He was the Minister of CIRNAC and we built up a good rapport and relationship with him. Now we have to develop some level of trust and relationship with Minister Anandasangaree, Minister Virani and other ministers.

It is his own prerogative to form his own cabinet, but at the same time, he's not only leading the cabinet but also this country, so he has to be an active participant in terms of this relationship with First Nations, Inuit and Métis.

It's really important that he puts us as a priority, and perhaps, if I could put any suggestions to the Prime Minister, it is that we have a similar relationship as Inuit sometimes with the Prime Minister, and his cabinet with through of the key ministers, but if this is to be a priority, perhaps it should be high on his agenda; and perhaps, if it is high on his agenda, there needs to be more resourcing to implement the declaration itself and to build up the capacity of First Nations.

Further to that, having a whole-of-government approach is really necessary to strategize on how to deal with many of the issues that are plaguing First Nations. We are still dealing with issues around clean drinking water. The homelessness and

se passe dans le monde, mais, comme vous l'avez mentionné, le premier ministre a parlé explicitement de l'importance qu'il accorde à cette relation particulière et de la nature de ses ambitions.

Au bout du compte, il incombe au chef du parti au pouvoir de veiller à ce que ce mandat soit exécuté, et nous nous retrouvons encore à sensibiliser les ministres, les sous-ministres et les sous-ministres adjoints à l'égard de leurs obligations par rapport à ce que le gouvernement a promis, que ce soit par le truchement de textes législatifs, de politiques, de programmes ou du processus de partenariat entre les Inuits et la Couronne, et c'est assez épuisant. Il n'y a que 70 personnes au sein de l'ITK, et un seul moi, et nous interagissons avec plus de 30 ministères dans le cadre du programme de réconciliation. Cela peut être très difficile.

Le vice-président : Merci beaucoup. Chef Teegee, voulez-vous faire un commentaire?

M. Teegee : Bien sûr. Je pense que le premier ministre doit jouer un rôle actif dans cette relation, si c'est vraiment la relation la plus importante. De plus, je ne sais pas comment il prend ses décisions. Plus récemment, en août, il y a eu un remaniement ministériel. Malheureusement, nous avons dû établir une nouvelle relation avec le ministre Virani après avoir noué de bonnes relations avec l'ancien ministre Lametti. Le ministre Miller a appris de son plein gré la langue mohawk. Il était le ministre de RCAANC, et nous avons établi de bonnes relations avec lui. Nous devons maintenant établir un certain lien de confiance et des relations avec le ministre Anandasangaree, le ministre Virani et d'autres ministres.

C'est sa prérogative de former son propre Cabinet, mais en même temps, il dirige non seulement le Cabinet, mais aussi le pays, Il doit donc jouer un rôle actif dans la relation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Il est vraiment important qu'il nous considère comme une priorité, et si je peux me permettre des suggestions à l'intention du premier ministre, je dirais que nous avons une relation semblable à celle que les Inuits ont parfois avec le premier ministre et son Cabinet par l'entremise des ministres clés, mais que, si cela doit être une priorité, peut-être que cela devrait occuper une place de choix dans son ordre du jour; et peut-être que, si c'est une priorité pour lui, plus de ressources devraient être affectées à la mise en œuvre de la déclaration proprement dite ainsi qu'au renforcement des capacités des Premières Nations.

En outre, il est vraiment nécessaire de disposer d'une approche pangouvernementale afin d'élaborer une stratégie sur la façon de régler bon nombre des problèmes qui affligent les Premières Nations. Nous sommes toujours aux prises avec des problèmes

housing crisis is massive, and we have been putting it out there that the Assembly of First Nations and the BCAFN recognize this as a human rights crisis.

Many of our First Nations across this country are dealing with the opioid crisis. As a matter of fact, it was deemed a state of emergency and a crisis in the province of B.C. back in 2016. Many of those statistics, sadly, are led by First Nations. We have the highest number of deaths. We came out of this pandemic a few years ago; the highest rates of infection and death were among First Nations.

If we are getting into justice and policing, we still have the highest rates of death in custody. We still have massively high incarceration rates. Indigenous women make up 90% in Saskatchewan.

Many of these issues need to be dealt with in a good way, and he needs to be a leader in these discussions with our Indigenous peoples here in this country. If he's truly living up to this being the most important relationship, then let's see it — and see him be a leader in terms of these discussions.

One of the solutions is the United Nations Declaration Act. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you, chief. Thank you to all the witnesses. The time for this panel is now complete and I thank all the witnesses for joining us today. It was very informative. Thank you for the questions, senators.

If you wish to make any submissions subsequent to this — this is for all the witnesses — please submit them by email to our clerk. We would really appreciate anything in writing you'd want to add to amplify what you've said here today. Thank you.

For our next panel, from the Pauktuutit Inuit Women of Canada, President Nancy Etok. Thank you very much for coming today to assist us here with your testimony. President Etok, we will ask you to give some opening remarks for five minutes or so, and then I'll be asking the senators to ask you a few questions and have an engaged discussion.

Thank you for coming, and I now ask President Nancy Etok to make her comments.

liés à l'eau potable. La crise de l'itinérance et du logement est majeure, et nous avons fait savoir que l'Assemblée des Premières Nations et l'APNCB reconnaissent qu'il s'agit d'une crise des droits de la personne.

De nombreuses Premières Nations du pays sont aux prises avec la crise des opioïdes. En fait, en 2016, il a été jugé qu'il s'agissait d'une situation d'urgence et d'une crise en Colombie-Britannique. Malheureusement, les Premières Nations figurent au sommet de bon nombre de ces statistiques. Nous affichons le plus grand nombre de décès. Nous avons traversé une pandémie il y a quelques années, et les Premières Nations affichaient les taux les plus élevés d'infection et de décès.

Pour ce qui est de la justice et du maintien de l'ordre, nous affichons toujours les taux de décès en détention les plus élevés. Nos taux d'incarcération sont encore extrêmement élevés. En ce qui concerne les femmes autochtones, le taux est de 90 % en Saskatchewan.

Bon nombre de ces questions doivent être traitées de façon adéquate, et il doit être un chef de file dans ces discussions avec les peuples autochtones du pays. S'il est vraiment convaincu que cette relation est la plus importante, alors qu'il le montre, et qu'il agisse comme un chef de file dans ces discussions.

L'une des solutions est la LDNU. Merci.

Le vice-président : Merci, chef. Merci à tous les témoins. C'est tout le temps dont nous disposons pour ce groupe, et je remercie les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui. C'était très instructif. Je remercie les sénateurs et les sénatrices de leurs questions.

Si vous souhaitez formuler des observations par suite de cette réunion — je m'adresse à tous les témoins —, veuillez les envoyer par courriel à notre greffière. Nous vous serions très reconnaissants de nous communiquer par écrit tout ce que vous aimeriez ajouter aux propos que vous avez tenus ici aujourd'hui. Merci.

Notre prochain groupe est composé d'un seul témoin, à savoir Nancy Etok, présidente de Pauktuutit Inuit Women of Canada. Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui pour nous aider par votre témoignage. Madame Etok, nous vous demandons de faire une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes, et je demanderai ensuite aux sénateurs de vous poser quelques questions et d'engager la discussion.

Je vous remercie d'être des nôtres, et je vous invite maintenant à présenter vos observations.

Nancy Etok, President, Pauktuutit Inuit Women of Canada: Ullaakkut, Mr. Chair, committee members, guests and staff. [Indigenous language spoken]. Thank you. I'm in New York currently, at the UN Permanent Forum on Indigenous Issues.

Pauktuutit is the national representative organization of Inuit women, girls and gender-diverse Inuit, regardless of where they reside in Canada. Whether an Inuk lives in one of the four regions of Inuit Nunangat or in an urban centre, our organization will be a voice for their needs on health, violence, abuse prevention, justice, economic development, leadership, equity and self-determination.

Little progress has been made on housing, rates of intimate partner violence, shelters and child removal. It is undeniable that access to safe and adequate housing is key to addressing gender-based violence, equitable access and participation in community life and a major barrier to maintaining culture and community.

We also face a compounded issue as a result of our families being ripped apart due to child removal, and 19% of Inuit have reported being under the responsibility of the government before the age of 15. That is a staggering number when we compare that to the fact that only 1.3% of non-Indigenous people have been in government care.

This overrepresentation of Inuit children in care in Canada is a form of assimilation and just part of the historical injustice that UNDRIP and the government's action plan is meant to address. Inuit women and communities have the inherent right to care for their children, youth and families. To address these inequitable and critical issues, Inuit women and girls' most pressing needs include the provision of safe, affordable and suitable housing, including emergency shelters for Inuit women and families; ending racialized policing practices and restoring Inuit justice systems; and ending family violence by providing housing, income security, health services and basic infrastructure, and ensuring the continuity of Inuit cultural and land-based practices that enhance food security and provide access to healing.

To address the inequalities and systemic injustices Inuit women experience, it is essential for the Government of Canada to invest in Indigenous peoples, their sovereignty and their well-being. UNDRIP presents the possibility of a paradigm shift within the Government of Canada and a chance to come to terms with the reality of settler colonialism. The Government of Canada must make significant long-term investments in

Nancy Etok, présidente, Pauktuutit Inuit Women of Canada : *Ullaakkut*, monsieur le président, membres du comité, invités et membres du personnel. [*Mots prononcés dans une langue autochtone*]. Merci. Je suis actuellement à New York pour participer à l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones.

Pauktuutit est l'organisation nationale qui représente les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre inuites, peu importe où elles vivent au Canada. Qu'une Inuite vive dans l'une des quatre régions de l'Inuit Nunangat ou dans un centre urbain, notre organisation répondra à ses besoins, qu'ils aient trait à la santé, à la violence, à la prévention de la violence, à la justice, au développement économique, au leadership, à l'équité ou à l'autodétermination.

Peu de progrès ont été réalisés au chapitre du logement, des taux de violence entre partenaires intimes, des refuges et du retrait des enfants. Il est indéniable que l'accès à un logement sûr et adéquat est essentiel pour lutter contre la violence fondée sur le sexe et assurer un accès et une participation équitables à la vie communautaire, et il s'agit d'un obstacle majeur à la préservation de la culture et de la communauté.

Nous sommes également aux prises avec un problème exacerbé par le fait que nos familles ont été déchirées par le retrait des enfants, et 19 % des Inuits ont déclaré être sous la responsabilité du gouvernement avant l'âge de 15 ans. C'est un chiffre effarant, compte tenu du fait que seulement 1,3 % des non-Autochtones ont été pris en charge par le gouvernement.

Cette surreprésentation des enfants inuits pris en charge au Canada est une forme d'assimilation et n'est qu'une facette de l'injustice historique que la DNUDPA et le plan d'action du gouvernement sont censés corriger. Les femmes et les communautés inuites ont le droit inhérent de prendre soin de leurs enfants, de leurs jeunes et de leurs familles. Pour remédier à ces injustices et ces problèmes cruciaux, il faut combler les besoins les plus pressants des femmes et des filles inuites, notamment en offrant des logements sûrs, abordables et adéquats, y compris des refuges d'urgence pour les femmes et les familles inuites; en mettant fin aux pratiques de profilage racial par la police et en rétablissant les systèmes de justice inuits; en éliminant la violence familiale par l'accès à un logement, à la sécurité du revenu, à des services de santé et à des infrastructures de base; et en assurant la pérennité des pratiques culturelles et liées à la terre inuites qui améliorent la sécurité alimentaire et donnent accès à la guérison.

Pour remédier aux inégalités et aux injustices systémiques que subissent les femmes inuites, il est essentiel que le gouvernement du Canada investisse dans les peuples autochtones, leur souveraineté et leur bien-être. La DNUDPA offre la possibilité d'un changement de paradigme au sein du gouvernement du Canada et une occasion d'assumer la réalité du colonialisme. Le gouvernement du Canada doit faire d'importants investissements

Indigenous communities. This work should be the highest priority for Canada going forward, but only if we ensure that the implementation upholds sections like Article 22, section 1, which recognizes the special needs of women, and Article 22, section 2, which ensures the protection of Indigenous women and children from all forms of violence.

UNDA specifically states that the implementation action plan must include measures to address injustice, combat prejudice and eliminate all forms of violence, racism and discrimination, including systemic racism and discrimination against Indigenous peoples, including women, children and gender-diverse peoples. Your approach to this act must reflect the aspirations and spirit of UNDRIP and undertake the task of effectively decolonizing legislation in Canada.

Inuit leadership in the implementation of UNDRIP is woven into the declaration itself. However, it is important that we stress that Inuit women's voices must be part of this process. To achieve meaningful outcomes in the implementation of UNDA, Canada must engage Inuit women's advocates, representatives, organizations and communities as experts and ensure that consultation processes are not performative, inefficient and counterproductive.

UNDA must maintain and apply the broadest interpretation of UNDRIP to ensure that colonial interests and priorities, which UNDRIP is meant to curtail, are not allowed to supersede or impede progress and change. Without investment, the outcomes envisioned in UNDRIP will not materialize. The Government of Canada must prioritize investment in the implementation of UNDRIP, not only within the context of Inuit legislation, rights and services but across all federal departments.

I look forward to discussing this further with each of the members of the committee.

Nakurmiik.

The Deputy Chair: Thank you very much, President Etok, for your opening comments. I will ask my colleague senators if they would like to ask a question.

à long terme dans les communautés autochtones. Ce travail devrait constituer la plus haute priorité pour le Canada dans l'avenir, mais seulement si nous veillons à ce que la mise en œuvre respecte des dispositions comme le premier paragraphe de l'article 22, qui reconnaît les besoins spéciaux des femmes, et le second paragraphe de l'article 22, qui prévoit la protection des femmes et des enfants autochtones contre toutes les formes de violence.

La LDNU énonce expressément que la mise en œuvre de la déclaration doit comporter des mesures visant à lutter contre les injustices, à combattre les préjugés et à éliminer toute forme de violence, de racisme et de discrimination, notamment le racisme et la discrimination systémiques, auxquels se heurtent les peuples autochtones, y compris les femmes et les enfants autochtones ainsi que les Autochtones de diverses identités de genre. Votre approche à l'égard de cette loi doit refléter les aspirations et l'esprit de la DNUDPA, et lancer l'initiative de décolonisation effective des lois au Canada.

Le leadership des Inuits dans la mise en œuvre de la DNUDPA est intégré à la déclaration elle-même. Cependant, il est important pour nous d'insister sur le fait que la voix des femmes inuites doit faire partie de ce processus. Pour que la mise en œuvre de la LDNU donne des résultats significatifs, le Canada doit faire appel à des défenseuses des droits des femmes inuites, à des représentantes des femmes inuites ainsi qu'à des organisations et à des communautés de femmes inuites pour qu'elles agissent en tant qu'expertes et qu'elles veillent à ce que les processus de consultation ne soient pas des exercices de pure forme, inefficaces et contre-productifs.

La LDNU doit respecter et appliquer l'interprétation la plus large de la DNUDPA afin de s'assurer que les priorités et les intérêts coloniaux — que la déclaration est censée restreindre — ne puissent pas primer sur le progrès et le changement ni les entraver. Sans investissement, les résultats prévus par la DNUDPA ne se concrétiseront pas. Le gouvernement du Canada doit accorder la priorité à l'investissement dans la mise en œuvre de la DNUDPA, non seulement dans le contexte de la législation, des droits et des services inuits, mais à l'échelle de tous les ministères fédéraux.

Je suis impatiente de discuter plus en détail de tout cela avec chacun des membres du comité.

Nakurmiik.

Le vice-président : Merci beaucoup, madame Etok, de votre déclaration préliminaire. Je vais inviter mes collègues sénateurs à poser des questions, s'ils le souhaitent.

Senator Hartling: Nancy — my name's Nancy too, so that's nice. We have something in common. Also, in my career before the Senate, I worked with women regarding violence, sexual abuse and similar issues, so I know how deeply they affect women and their families.

You have made some really good points. I see that section 6 of UNDRIP is a call to change these things, but you are saying little has happened. What are some of the things that should happen immediately? I know there are many issues, from housing to food security and all those things, but what are the challenges? I imagine some of them are because this is in remote areas, but can you tell us a little more about some things the committee should pay attention to?

Thank you.

Ms. Etok: I wanted to start by saying that when I saw your name, I thought, "That's a really nice name."

There are a lot of changes that government is not moving on enough. As you said, a lot needs changing, like housing. If we can ensure that housing is provided, that will bring a lot of good solutions to families who are in need. If you don't have safe shelter, a lot of other changes cannot happen. We see the shortage of shelters and housing. When you have a safe space, then you can work on all the other issues you're facing.

I would say that is one of the big things, but as I mentioned, there are many.

Senator Hartling: In New Brunswick, I visited Elsipogtog, which is one of the Indigenous communities. They have this plan where the women have gone to learn the trades, and they are building houses in their community, supported by the government.

Sometimes when we are waiting and waiting, it's very difficult. That's when women don't leave the situation. In terms of shelters, is that another problem? Are there places where women can go in your communities?

Ms. Etok: Like I mentioned, we are a voice for four regions. Each region has different needs. What we have to handle is massive, and there is never any funding. Even if there were a group of women who want to build shelters, we would need funding to make that into a reality.

Each region's needs are absolutely different, so it's very complex to just answer this in one form because we're dealing with all Inuit women's issues across Canada.

La sénatrice Hartling : Nancy, je m'appelle aussi Nancy. Nous avons donc quelque chose en commun, c'est bien. Par ailleurs, au cours de ma carrière au Sénat, j'ai travaillé auprès de femmes sur des questions relatives à la violence, aux agressions sexuelles et à d'autres problèmes de ce genre, alors je sais à quel point tout cela touche profondément les femmes et leurs familles.

Vous avez soulevé de très bons points. Je vois que l'article 6 de la DNUDPA est un appel à changer tout cela, mais vous dites qu'il ne s'est pas passé grand-chose. Quelles mesures devraient être prises dans l'immédiat? Je sais qu'il y a de nombreux problèmes allant du logement à la sécurité alimentaire en passant par toutes sortes de choses de ce genre, mais quels sont les défis? J'imagine que certains d'entre eux sont attribuables au fait que cela se passe dans des régions éloignées, mais pouvez-vous nous en dire un peu plus sur certaines choses auxquelles le comité devrait prêter attention?

Merci.

Mme Etok : Je voulais commencer par dire que lorsque j'ai vu votre nom, je me suis dit : « C'est un très beau nom. »

Il y a beaucoup de changements dont le gouvernement ne s'occupe pas assez. Comme vous l'avez dit, beaucoup de choses doivent changer, comme la situation du logement. Si nous pouvons faire en sorte que des logements soient offerts, cela apportera beaucoup de bonnes solutions aux familles dans le besoin. En l'absence d'un refuge sûr, bien d'autres choses ne peuvent pas changer. Nous constatons une pénurie de refuges et de logements. Lorsque vous disposez d'un lieu sûr, vous pouvez vous attaquer aux autres problèmes auxquels vous faites face.

Je dirais que c'est l'une des choses importantes, mais comme je l'ai mentionné, il y en a beaucoup.

La sénatrice Hartling : Au Nouveau-Brunswick, j'ai visité Elsipogtog, l'une des communautés autochtones. On y a mis en œuvre un plan dans le cadre duquel les femmes ont pu apprendre des métiers, et elles construisent des maisons dans la communauté, avec l'appui du gouvernement.

Parfois, lorsqu'on attend longtemps, c'est très difficile. C'est à ce moment-là que les femmes ne quittent pas la situation. En ce qui concerne les refuges, est-ce un autre problème? Est-ce que les femmes ont des endroits où aller dans vos communautés?

Mme Etok : Comme je l'ai mentionné, nous représentons quatre régions. Chaque région a des besoins différents. Ce que nous avons à gérer est énorme, et il n'y a jamais de financement. Même si des femmes voulaient construire des refuges, nous aurions besoin de financement pour que cela se concrétise.

Les besoins de chaque région sont absolument différents. Il est donc très compliqué de donner une réponse uniforme à cette question, car nous nous occupons de tous les problèmes touchant les femmes inuites au Canada.

Funding is always an issue, depending on which region, so it is really hard for me to answer specifically.

Senator Hartling: I imagine, Nancy, that it must get discouraging for you sometimes. It's hard to keep going when you see these gaps. How do you handle that?

Ms. Etok: My grandmother raised me, so I always go back to my foundation of "you continue." I always have to remind myself that my ancestors survived the harshest conditions with nothing, and so I always believe that's instilled in me. I have to keep reminding myself that despite anything that's coming my way, we survived the harshest conditions, and we can survive this.

However, we need to find ways to work together so we may provide what is needed in these Inuit regions. We will keep going.

Senator Hartling: We will support whatever we can. Thank you.

Ms. Etok: Thank you.

Senator Sorensen: Welcome, Ms. Etok. I understand that in 2022 — I think — your organization launched an Inuit-specific gender-based analysis-plus framework. Could you tell us a bit about that?

Ms. Etok: I don't have all the answers about this program, but I would absolutely be happy to provide a written submission. I would want to provide all the information accurately. Because I don't have it here, I will gladly provide a written submission on that.

Senator Sorensen: All right, that would be great.

I have a follow-up question. At the highest level, when we look at the action plan, do you think the plan provides adequate attention to the specific challenges you're speaking of? I understand that what comes out of the plan may be less than impressive at this point, but do you think the plan itself pays adequate attention to your concerns?

Ms. Etok: As I mentioned, a lot of work still needs to be put forward. We have done an immense amount of work, but there is still a lot of work to be done. That would require that they sit down with us and hear the realities we face, so we can close the gap on the realities we are facing and the issues we have to deal with. It will require that we sit down to ensure we close the wide gap.

I think having a sit-down conversation is the only way that I would personally be satisfied that we are on the same terms now, because sometimes it feels like we are not on the same terms of

Le financement est toujours un problème, selon la région, alors il m'est vraiment difficile de donner une réponse précise.

La sénatrice Hartling : J'imagine, madame Etok, que cela doit parfois vous décourager. Il est difficile de continuer quand on voit ces lacunes. Comment composez-vous avec cela?

Mme Etok : Ma grand-mère m'a élevée, alors je reviens toujours à mon principe de base : « Ne pas lâcher ». Je dois toujours me rappeler que mes ancêtres ont survécu aux conditions les plus difficiles sans rien, et je crois fermement que cela m'a été transmis. Je dois constamment me rappeler que, malgré tout ce qui m'arrive, nous avons survécu aux conditions les plus difficiles, et nous pouvons survivre à cela.

Cependant, nous devons trouver des façons de travailler ensemble de manière à pouvoir fournir aux régions inuites ce dont elles ont besoin. Nous allons continuer.

La sénatrice Hartling : Nous soutiendrons tout ce que nous pouvons soutenir. Merci.

Mme Etok : Merci.

La sénatrice Sorensen : Bienvenue, madame Etok. Je crois comprendre qu'en 2022, votre organisation a lancé un cadre d'analyse comparative entre les sexes plus propre aux Inuits. Pourriez-vous nous en parler un peu?

Mme Etok : Je n'ai pas toutes les réponses au sujet de ce programme, mais je vous fournirai très volontiers un mémoire écrit. Je veux m'assurer de communiquer des renseignements exacts. Comme je ne les ai pas sous la main, je me ferai un plaisir de vous transmettre un mémoire écrit à ce sujet.

La sénatrice Sorensen : Très bien, ce serait formidable.

J'ai une question complémentaire. Au plus haut niveau, lorsqu'on examine le plan d'action, croyez-vous qu'il accorde suffisamment d'importance aux défis particuliers dont vous parlez? Je comprends que les résultats du plan sont peut-être peu impressionnants à ce stade-ci, mais pensez-vous que le plan lui-même accorde suffisamment d'importance à vos préoccupations?

Mme Etok : Comme je l'ai mentionné, il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous avons accompli un énorme travail, mais il reste encore beaucoup à faire. À cette fin, il faudrait qu'ils s'assoient avec nous et qu'ils nous écoutent parler des réalités avec lesquelles nous devons composer afin que nous puissions combler l'écart en ce qui concerne les réalités qui sont les nôtres et les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises. Nous devons nous asseoir pour faire en sorte de combler ce gouffre.

Je pense que la tenue d'une discussion serait l'unique moyen de me convaincre que nous sommes sur la même longueur d'onde à ce moment-ci, car nous avons parfois l'impression de

understanding the situations. Sitting down and having that conversation will be more satisfactory for me, personally.

Senator Sorensen: Thank you very much. I appreciate that.

The Deputy Chair: Thank you, President Etok. I have a couple of questions for you.

Pauktuutit has always been quite active in international forums like the United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues. You're in New York again today, participating in that forum. How do you see the international advocacy, which you and your organization have been involved in for a long time, evolving in light of what Canada's trying to do with the UNDRIP Act? Do you think it's quite effective in assisting with the issues you are dealing with?

Ms. Etok: Thank you for the question, Mr. Chair. I am fairly new to my position, but having the voice of Inuit women is absolutely crucial for involvement worldwide, whether it be Inuit or any Indigenous women putting our voice out there. If we start speaking the same language, it will only strengthen us. Being international and connecting with other Indigenous women, that's strength building. Yes, thank you for that question.

The Deputy Chair: What specific programs are you, in your presidency, focusing on? What initiatives does Pauktuutit have to focus on to promote the well-being and rights of Inuit women across Canada?

Ms. Etok: Thank you for that question. As I mentioned earlier, we are a voice for the needs of health, anti-violence, abuse prevention, justice, economic development, leadership, equity and self-determination. But if you want more specific information on that — as I mentioned, I am fairly new in my position — I would be happy to provide a written submission so that you may acquire all the information and have a better understanding of the work that we do at Pauktuutit.

The Deputy Chair: Yes, we would very much appreciate that because it will give a chance for our analysts and the senators who are not here today to understand some of these issues in a much better way. Thank you.

Are there any other questions from senators for the president here today?

Hearing none, I want to thank you, President Etok, for taking the time today. You obviously have a very busy schedule. But the voice of Pauktuutit Inuit Women of Canada is very important

ne pas voir la situation de la même façon. Cette discussion sera plus satisfaisante en ce qui me concerne.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup. Je comprends cela.

Le vice-président : Merci, madame Etok. J'ai quelques questions à vous poser.

Pauktuutit a toujours été très actif au sein de forums internationaux comme l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones. Vous êtes de nouveau à New York aujourd'hui pour y participer. À vos yeux, comment les activités de défense des intérêts à l'échelle internationale auxquelles vous et votre organisation vous adonnez depuis longtemps évoluent-elle à la lumière de ce que le Canada tente de faire avec la Loi sur la DNUDPA? Pensez-vous que cela vous aide effectivement à régler les problèmes auxquels vous faites face?

Mme Etok : Merci de votre question, monsieur le président. Je suis relativement nouvelle dans mes fonctions, mais la voix des femmes inuites est absolument cruciale pour la mobilisation partout dans le monde, qu'il s'agisse de femmes inuites ou de n'importe quelles femmes autochtones. Si nous commençons à parler la même langue, cela ne fera que nous renforcer. Être présentes à l'international et établir des liens avec d'autres femmes autochtones, cela constitue du renforcement. Oui, merci de cette question.

Le vice-président : Sur quels programmes précis vous concentrez-vous dans le cadre de votre présidence? Sur quelles initiatives Pauktuutit doit-elle mettre l'accent pour promouvoir le bien-être et les droits des femmes inuites partout au Canada?

Mme Etok : Je vous remercie de cette question. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous faisons connaître les besoins en matière de santé, de lutte contre la violence, de prévention de la violence, de justice, de développement économique, de leadership, d'équité et d'autodétermination. Cela dit, si vous voulez des renseignements plus précis à ce sujet — comme je l'ai dit, je suis relativement nouvelle dans mes fonctions —, je serai heureuse de vous transmettre un mémoire écrit afin que vous puissiez obtenir toute l'information sur le travail que nous faisons à Pauktuutit et mieux le comprendre.

Le vice-président : Oui, nous vous en serions très reconnaissants, car cela permettra à nos analystes et aux sénateurs qui ne sont pas ici aujourd'hui de mieux comprendre certains de ces problèmes. Merci.

Y a-t-il d'autres questions pour Mme Etok?

Comme il n'y en a pas, je tiens à vous remercier, madame Etok, de nous avoir consacré du temps aujourd'hui. De toute évidence, vous avez un horaire très chargé, mais la voix

to the work we do, to understand the issues you have and better place us in a position to support what you are trying to do. Thank you for coming today and assisting us in our work.

(The committee adjourned.)

de Pauktuutit Inuit Women of Canada est très importante pour le travail que nous faisons, pour la compréhension des problèmes avec lesquels vous êtes aux prises et pour nous permettre de mieux soutenir ce que vous essayez de faire. Merci de votre présence parmi nous aujourd'hui et de votre aide dans le cadre de nos travaux.

(La séance est levée.)
